



**LAVAL AGGLOMÉRATION - DIRECTION DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Service Prévention et Valorisation des Déchets

Siège : 1, place du Général Ferrié

CS 60809 - 53008 LAVAL Cedex

Tél : 02 53 74 11 00 // Fax : 02 53 74 11 19

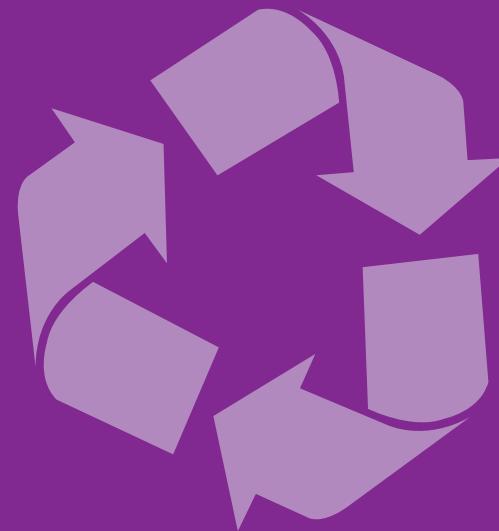
environnement-dechets@agglo-laval.fr

[www.agglo-laval.fr/dev-durable/dechets](http://www.agglo-laval.fr/dev-durable/dechets)



www.portobello-communication.fr - 02 43 69 36 80 - Photo : istockphoto - 05/15.

# rappoort



des déchets ménagers  
2014





# Sommaire

## 4 Synthèse

Collecte des ordures ménagères résiduelles.....	5
Collecte sélective .....	5
Collecte en déchetteries et espaces tris.....	5
PLPD : les actions menées en 2014.....	8

## 10 Indicateurs techniques

Moyens opérationnels au 01/12/2014 et compétences mises en œuvre.....	10
Territoire et Organisation.....	13
Les différents modes de collecte sur le territoire de Laval Agglomération.....	14
LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES.....	15
PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS.....	18
LA COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS RECYCLABLES.....	20
LES DÉCHETTERIES.....	28
LES COLLECTES PONCTUELLES DES DÉCHETS VERTS ET ENCOMBRANTS.....	41
LES AUTRES COLLECTES DE DÉCHETS .....	43
Le traitement des déchets issus des déchetteries et des quartiers.....	46

## 48 Indicateurs financiers

Le fonctionnement du service.....	48
LES CHARGES .....	48
LES RECETTES.....	52
Les investissements.....	55
Le coût des prestations.....	56

## 60 Annexes

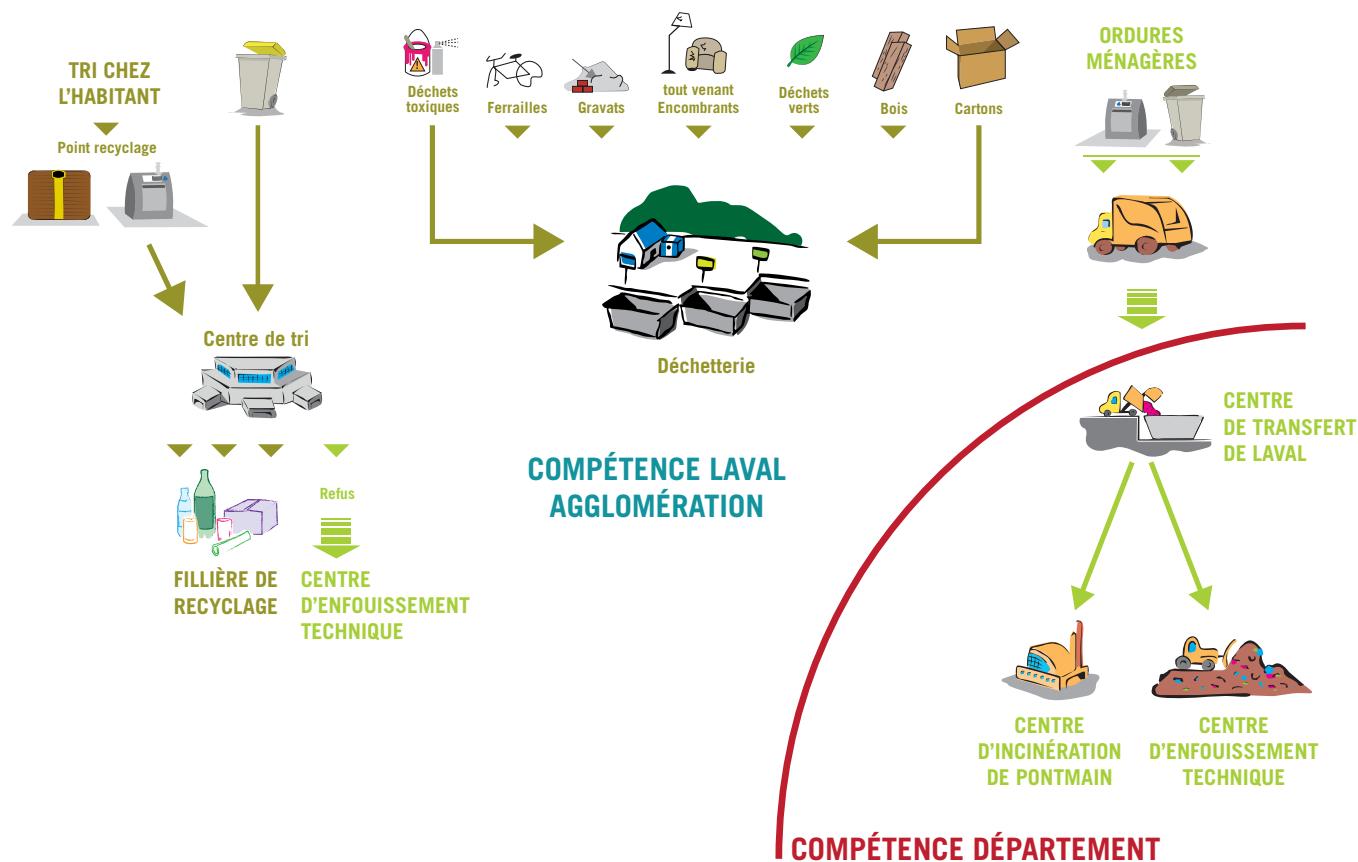
Cadre législatif et délibérations.....	60
Ambassadeurs - Actions de proximité 2014.....	63
Sensibilisation des enfants.....	64
Sensibilisation des adultes.....	65
Visites systématiques de communes.....	66



# Synthèse

Le service d'élimination des "déchets ménagers" comprend la collecte et le traitement des déchets assimilés aux ordures ménagères.

La compétence "traitement des ordures ménagères" a été transférée au département le 1<sup>er</sup> janvier 2003.



- 23 %

## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

La quantité totale d'ordures ménagères est de : **19 079 tonnes** soit une moyenne de **190 kg/hab./an** à comparer à la moyenne nationale de **288 kg/hab./an** (ADEME - Chiffres clés - édition 2014).

Les tonnages se stabilisent en 2014 : + 0,16 % par rapport à 2013 (- **23 % par rapport à 2010**, dernière année avant le changement d'organisation de collecte).

## COLLECTE SÉLECTIVE

L'ensemble du territoire est collecté soit en porte à porte soit en apport volontaire dans des conteneurs enterrés de proximité. La collecte sélective est assurée par deux entreprises privées par appel d'offres. La collecte des multimatériaux est en légère baisse sur le territoire de Laval Agglomération (- 0,27 %). Les tonnages de verre dont la collecte est toujours en apport volontaire ont connu une hausse de 2,92 %. Les recettes de vente de matériaux enregistrent une légère progression (+ 0,50 %).

**Les tonnages de la collecte sélective ont ainsi augmenté de 54,44 % par rapport à 2010.**

## COLLECTE EN DÉCHETTERIES ET ESPACES TRIS

**8 déchetteries sont à la disposition des habitants de Laval Agglomération.**

Des prestations ponctuelles de collecte d'encombrants et de déchets verts sur 6 communes sont organisées. On constate une forte hausse de la fréquentation sur certaines déchetteries (Entrammes, Montigné, Louvigné, Laval et Saint-Berthevin).

Avec le démarrage de la collaboration avec deux nouveaux éco-organismes pour les meubles et les

déchets dangereux, à partir du 1<sup>er</sup> juillet, on peut se féliciter de la baisse des tonnages des encombrants (- 12,45 %), du bois (- 1,21 %). Le tonnage des déchets toxiques pris en charge sur le marché de prestataire est également en baisse de 17,02 %. Les dépôts dans les caissons EMMAUS sont pour leur part en hausse de 67,74 %.

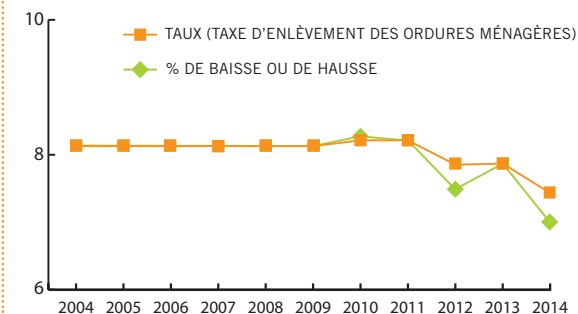
Néanmoins, en 2014, la quantité de déchets, **à la charge de la collectivité**, collectés en déchetterie et par prestations ponctuelles est de : **22 850 tonnes soit une hausse de 8,44 % par rapport à 2013, car tous les autres flux sont à la hausse.**

Le total des déchets produits par les habitants et collectés au travers des différents dispositifs est de : **52 004 tonnes en 2014 soit : 518 kg/hab./an, contre 497 kg/hab./an en 2013.**

**Les recettes 2014 de vente de matériaux (collecte sélective et déchetteries) enregistrent une progression de + 9,89 % grâce aux négociations liées aux renouvellements de contrats de revente, notamment celui pour la ferraille.**

**La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères** représente la principale ressource du secteur "déchets". Elle s'est élevée à 6 500 457 € pour l'année 2014 (- 4,07 %).

Le taux unique a baissé de 6 %, pour être fixé à 7,40 % (7,87 % en 2013) sur l'ensemble de l'agglomération. En 2014, le taux a été voté pour 2015 à l'identique, soit 7,40 %.



La redevance spéciale, appliquée aux administrations s'élève à 352 271 € dans le Compte Administratif 2014.

Les aides Eco-Emballages, Eco-Folio et garanties de reprise des industriels perçues pour les matériaux à recycler sont de 1 687 419 €. À ce montant s'ajoutera le solde versé par Eco-Emballages après calcul du liquidatif de tri (non connu à ce jour).

#### Les principales dépenses de fonctionnement sont :

62,26 % de prestations de services (62,23 % en 2013), 26,58 % de personnel (27,48 % en 2013). La communication représente 0,68 % (0,69 % en 2013).

**En 2014, les principales dépenses d'investissement concernent** l'acquisition et les travaux de conteneurs enterrés (1 733 601 €), l'acquisition d'un camion grue avec compacteur et les grosses réparations de bennes (334 741 €), les travaux divers d'aménagement de conteneurs et dans les déchetteries,... (111 680 €) et le remboursement de la dette (425 271 €).

#### Les autres dépenses sont :

- Acquisitions de bacs OM et collecte sélective, acquisitions diverses (conteneurs déchetteries, dalles conteneurs OM,...).

Grâce à la mobilisation maintenue des administrés et des équipes de Laval Agglomération, les résultats de Laval Agglomération sont une nouvelle fois encourageants par rapport aux objectifs ambitieux fixés par le Grenelle de l'environnement.

#### Pour mémoire :

**Objectif N°1 :** Baisser de 7 % par habitant la production d'ordures ménagères (hors déchetteries) d'ici 2015.

2010 = 316,9 kg/hab./an (hors déchetteries)  
2014 = 280,4 kg/hab./an (hors déchetteries)  
Soit - 11,50 %

Objectif Grenelle 2015 = 294,72 kg/hab./an (hors déchetteries)

#### ► OBJECTIF DÉPASSÉ À 1 AN DE L'ÉCHÉANCE

**Objectif N°2 :** Recycler 45 % des déchets ménagers et assimilés d'ici 2015.

2010 = 19 %  
2014 = 43,95 %

#### ► OBJECTIF GRENELLE 2015 = 45 %

**Objectif N°3 :** Réduire de 15 % l'enfouissement ou l'incinération des déchets ménagers et assimilés.

2010 = 32 294 tonnes  
2014 = 28 758,5 tonnes

#### ► OBJECTIF GRENELLE 2015 = 27 450 TONNES

En 2014, diminution de 23 % des tonnages d'ordures ménagères collectées par rapport à 2010



**Pour accompagner chacun dans la démarche** de réduction des déchets dans leur ensemble, Laval Agglomération anime, depuis 2010, un **Programme local de prévention des déchets (PLPD)**.

Le PLPD a fait l'objet d'un accord-cadre avec l'ADEME en date du 30/12/2009. L'année 2010 constitue l'année de référence avec la réalisation du diagnostic du territoire et l'analyse des coûts. 17 actions ont été définies par le comité de pilotage en 2011. Le Programme est établi pour une durée de 4 ans et a pris fin au 31 décembre 2014.

## LES ACTIONS MENÉES EN 2014

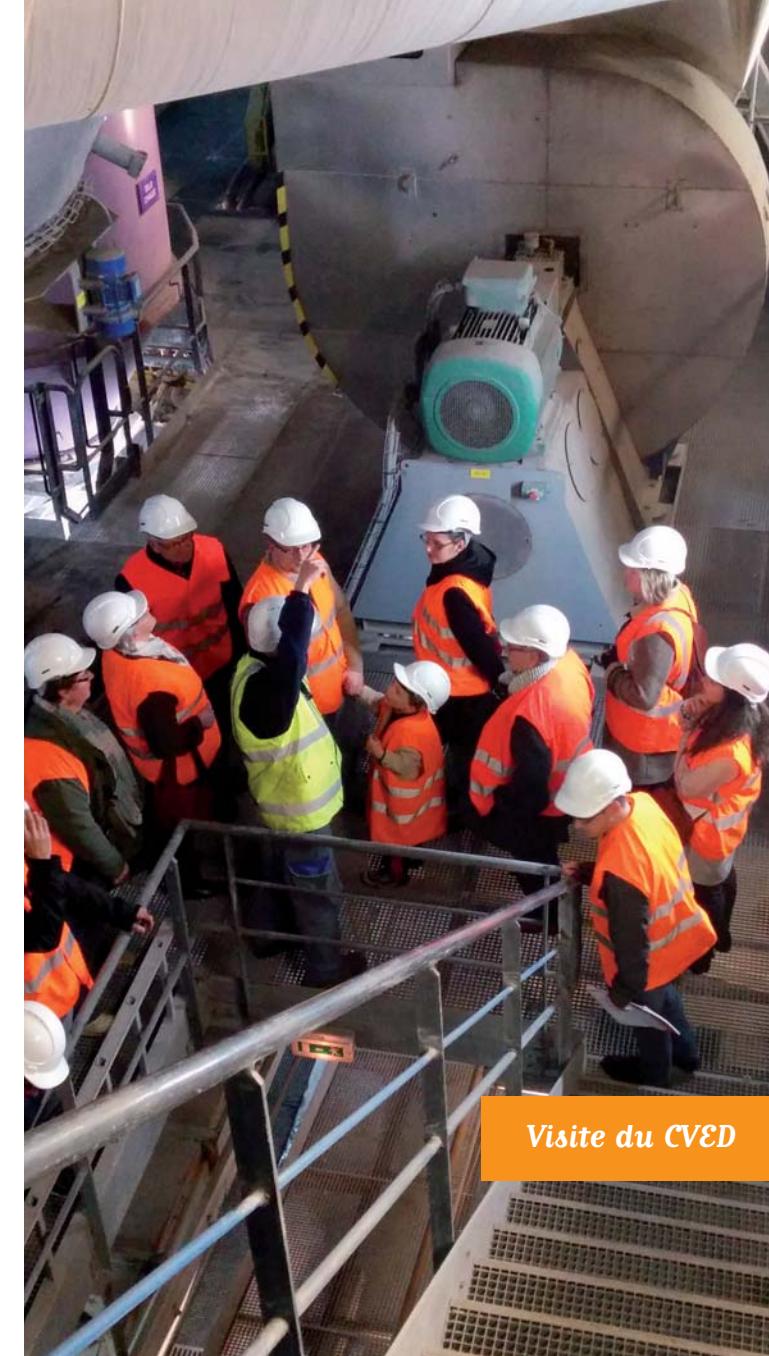
- ▶ Une nouvelle opération “foyers témoins” a permis, grâce à la participation active de 20 foyers représentatifs de l'ensemble du territoire, de constater la baisse de 128 kg de déchets par habitants. Résultat d'autant plus encourageant qu'il s'accompagne d'une inversion des proportions entre les ordures ménagères (62 kg/hab) et les déchets recyclables (69 kg/hab). Le geste le plus impactant a été le compostage qui a permis de diminuer les ordures ménagères de 32 kg/hab en moyenne. Afin de dynamiser le groupe, il a été organisé pour les 20 foyers les visites du centre de valorisation énergétique de déchets à Pontmain (28 mars), du centre de tri de Séché Environnement à Changé (23 avril) ainsi que celles des stations d'eau potable et de traitement des eaux usées à Laval (14 mai).
- ▶ Sensibilisation au sein des établissements scolaires grâce à un spectacle “Lombric fourchu”. Collecte des papiers de bureau dans tous les sites administratifs de Laval Agglomération par l'association d'insertion Alternatri : 3,1 tonnes collectées en 2014.
- ▶ Collecte de 157 tonnes de cartons des commerçants du centre ville de Laval.

- ▶ 2 distributions de compost en déchetteries en mars et octobre, soit un total de 222,7 tonnes mises à disposition des administrés.
- ▶ 64 prestations de broyage des déchets verts par l'entreprise d'insertion GENIE, dans 6 déchetteries, avec reprise possible par les usagers.
- ▶ 5 animations sur le compostage / broyage, soit plus de 750 personnes sensibilisées sur cette thématique.
- ▶ Animation d'un atelier sur le ré-emploi lors de l'événement “Récup Echo” organisé par Ecologia à Louverné.
- ▶ Dans les déchetteries du territoire, les 28 et 29 novembre, sensibilisation d'environ 200 personnes aux risques et alternatives des déchets dangereux avec diffusion d'une nouvelle plaquette d'information.
- ▶ Diffusion de STOP PUB, avec un taux de boîtes aux lettres équipées de 21 % en 2014, dont 27,22 % pour la ville de Laval.
- ▶ Soutien à l'acquisition de composteurs individuels à hauteur de 25 € (87 composteurs en 2014).
- ▶ Création de 3 sites de compostage collectif en pied d'immeuble à La Barberie Eco-quartier à Changé, au quartier des Fourches et à la maison de retraite de Bonchamp.
- ▶ Acquisition de 4 caissons EMMAUS afin de compléter l'équipement sur l'ensemble des déchetteries et assurer la collecte de 54,013 tonnes, soit 67,74 % d'augmentation des volumes.
- ▶ 74 tonnes de textiles collectées (+ 39 %) dans les déchetteries du territoire par deux associations : Le Relais et la Croix Rouge.
- ▶ Acquisition d'un lombricomposteur nourrit par le service Prévention et valorisation des déchets.
- ▶ **Ainsi, sur la durée du programme, le total des déchets évités et ayant pu être quantifiés est estimé à 1 770,4 tonnes.**

**Si Laval Agglomération est attentive au rôle économique et environnemental de l'activité de collecte des déchets, elle n'en oublie pas la part sociale. Ainsi, plusieurs activités sont assurées directement ou en partenariat avec des structures d'insertion :**

- ▶ Le broyage des déchets verts est effectué par GÉNIE.
- ▶ La collecte des cartons des commerçants en centre ville de Laval a été assurée par l'ADASA jusqu'à la liquidation judiciaire fin juillet. Depuis, ALTERNATRI53 a repris l'activité de collecte des cartons.
- ▶ La fabrication des composteurs collectifs est maintenant confiée à l'association “BOIS DEBOUT”.
- ▶ Les médiateurs du GLEAM agissent lors des informations sur la mise en service des conteneurs enterrés, sensibilisent dans les déchetteries, participent à la distribution de compost.
- ▶ L'association ALTERNATRI53 collecte, tous les mois, les papiers de bureau dans les locaux des services de Laval Agglomération.

**Laval Agglomération a consacré, pour ces prestations spécifiques, un budget de près de 105 400 euros en 2014 et pérennise ces actions en 2015.**



Visite du CVED

# Indicateurs techniques

## Moyens opérationnels au 31/12/2014 et compétences mises en œuvre

**47**  
agents

Les missions des Services Prévention et Valorisation des déchets et Collecte des Déchets et déchetteries sont variées et nécessitent, pour leur mise en œuvre, les compétences spécifiques de 47 agents titulaires et 8,6 Équivalents Temps Plein (ETP) de saisonniers et temporaires.

**53**  
circuits

Ainsi, pour la collecte des 16 939 tonnes d'ordures ménagères en porte à porte, 22 chauffeurs et rippeurs sont encadrés par 2 chefs d'équipe et un chef d'équipe référent en charge de la coordination, de l'organisation des plannings (formation, congés, maladie) et l'entretien au quotidien de la flotte de 10 camions bennes. L'optimisation des collectes a permis de réduire le nombre de circuits à 53 dès le 2 mai. Par rapport à 2013, le kilométrage parcouru par les véhicules de collecte est en baisse de 7 191,5 avec un total de 149 006 km.

**338**  
points  
de  
regroupement

Pour la mise en œuvre de la collecte en porte à porte des ordures ménagères et des multimatériaux valorisables, 1 676 bacs ont été distribués à 1 227 foyers en 2014. La flotte de bacs roulants est donc constituée à fin 2013, de près de 63 000 produits. Afin de collecter au plus près des habitations dans les campagnes,

338 points de regroupement font l'objet d'un suivi avec mise en place de plate-forme béton autant que de besoin. 3 agents ont pour mission de recueillir et assurer les demandes de dotations, de réparation ou de remplacement des bacs. Ils entretiennent également les 168 points d'apport volontaire aériens encore présents sur l'ensemble du territoire ainsi que les bennes à déchets verts de quartier lors de leur mise à disposition de la population.



Dans le cadre du programme pluriannuel 2010-2015, 15 nouveaux sites de conteneurs enterrés

8  
déchetteries

222,7 T  
de compost  
distribuées  
gratuitement

15  
nouveaux  
sites de  
conteneurs  
enterrés

2  
animateurs  
(en milieu  
scolaire)

L'agent en charge du bon fonctionnement des 8 déchetteries gère les plannings de 7 personnes (6,55 ETP), assure le suivi des prestataires de collecte et traitement : **464 867 (+ 9,89 %) usagers ont ainsi pu bénéficier d'un service de proximité de qualité.** En 2014, 2 distributions gratuites de compost (plus de 222,7 tonnes) ont été organisées.

L'accueil des professionnels en déchetterie, opérationnel depuis septembre 2012, demande l'enregistrement, la signature d'un contrat et la facturation en fonction des dépôts réels. La personne en charge de la gestion de la redevance spéciale et de la TEOM assure également cette mission. Fin 2014, 156 entreprises ont contractualisé et disposent de 295 badges d'accès. 30 entreprises représentent 73 % des montants facturés.

Dans le cadre du programme pluriannuel, 15 nouveaux sites de conteneurs enterrés (ordures ménagères, multi-matériaux et verre) ont été mis en service. Les travaux importants de génie civil et la coordination avec tous les acteurs impliqués nécessitent un agent à temps plein pour la maîtrise d'ouvrage.

**Les bons résultats de tri de la part des administrés ont été accompagnés et soutenus par une politique importante de sensibilisation/information au quotidien.** L'équipe de 2 animateurs développe la sensibilisation dans les écoles, auprès des bailleurs et des étudiants, des sociétés de nettoyage agissant sur Laval Agglomération,

visite les administrés pour lesquels des erreurs de tri ont été constatées. **Les agents animent aussi les visites « Bon plan » de centre de tri SÉCHÉ, les stands lors de manifestations locales** (Fête du jeu, Forum étudiants, Changé aux Jardins Automne et Printemps, distribution de compost...). Ces agents sont également à pied d'œuvre pour assurer **le porte-à-porte d'information des habitants** concernés lors de la mise en service des conteneurs enterrés ou de composteurs collectifs, ainsi que pour les visites « systématiques » des communes (36 en 2014) afin de repérer les erreurs de tri. Certaines rues de la ville de Laval font aussi l'objet de contrôles hebdomadaires.

**L'organisation de toutes ces missions et le bon suivi des dépenses et recettes nécessitent une équipe administrative en soutien au fonctionnement du service,** comprenant une personne en charge des Finances (dépenses, recettes des reprises de matériaux et suivi des subventions et des marchés de prestataires), un chargé de mission du Plan Local de Prévention des déchets et un secrétariat pour l'organisation interne et la relation avec les administrés (près de 200 réponses aux courriers des administrés, 149 remboursements de composteurs, près de 250 courriers suites à signalement d'erreur de tri ou information sur les travaux des conteneurs enterrés puis de leur mise en service ou gestion des impasses).

## Territoire et Organisation

**Laval Agglomération compte 100 391 habitants (population totale INSEE au 01/01/2014) et exerce les compétences de collecte et traitement des Déchets Ménagers et Assimilés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001.**

La compétence traitement des déchets ménagers a été transférée au département par délibération du 20/12/2001 avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2003.



## Les différents modes de collecte sur le territoire de Laval Agglomération

### LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



20 communes en régie



centres-villes, centres-bourgs, immeubles, nouveaux lotissements

### LA COLLECTE SÉLECTIVE



### LA COLLECTE EN DÉCHÈTTERIE



### LA COLLECTE PONCTUELLE DE DÉCHETS RECYCLABLES



## LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

### Organisation

COMMUNES	POPULATION*
AHUILLÉ	1 901
ARGENTRÉ	2 756
BONCHAMP	6 029
CHÂLONS-DU-MAINE	675
CHANGÉ	5 822
LA CHAPPELLE-ANTHENAISE	951
ENTRAMMES	2 265
FORCÉ	1 025
LAVAL	54 055
L'HUISSERIE	4 267
LOUVERNÉ	4 080
LOUVIGNÉ	1 105
MONTFLOURS	244
MONTIGNÉ-LE-BRILLANT	1 312
NUILLÉ-SUR-VICOIN	1 270
PARNÉ-SUR-ROC	1 292
ST-BERTHEVIN	7 542
ST-GERMAIN-LE-FOUILLOUX	1 067
ST-JEAN-SUR-MAYENNE	1 606
SOULGÉ-SUR-OUETTE	1 127
<b>TOTAL</b>	<b>100 391</b>

\*Population totale INSEE 2014

La collectivité a équipé de bacs tous les foyers non desservis par des conteneurs enterrés ou des bacs de regroupement en campagne. La collecte de ces bacs est réalisée en régie une fois par semaine.

Débuté en 2009, le programme de déploiement des conteneurs enterrés s'est poursuivi en 2014 avec l'implantation de conteneurs enterrés pour ordures ménagères (et collecte sélective) sur plusieurs sites de Laval (quartier Pavement (6 points), Rue Hébert, Quai Gambetta, Rue Le Pecq) ainsi qu'à Argentré (Rue de Beausoleil et Rue des Frênes), Changé (Impasse Néel et Rue des Rouliers) et Saint-Germain-Le-Fouilloux (Lotissement La Croix et Lotissement Quifeu). Ce programme va continuer en 2015, jusqu'en 2018.

Les conteneurs enterrés sont collectés par une entreprise privée et les ordures ménagères sont acheminées au Centre de Transfert géré par le Conseil général de la Mayenne.

## La production d'ordures ménagères

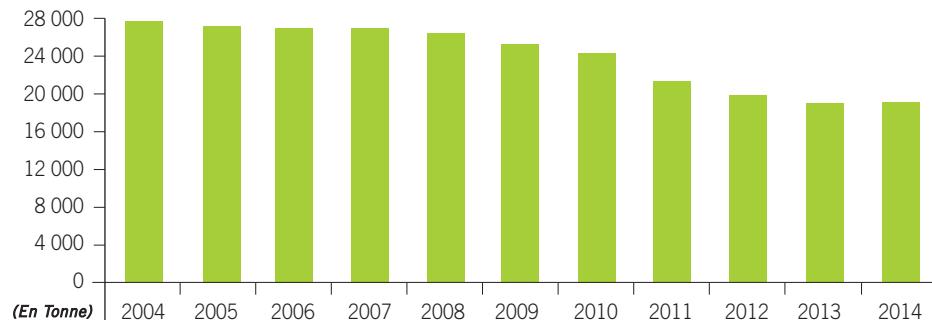
Les ratios par habitant sont calculés à partir de la population totale INSEE

Année	Population	Collecte en bacs	Collecte en conteneurs enterrés	TOTAL tonnages	Kg/hab./an
2010	96 815	24 702,400	100,380	24 802,780	256
2011	96 815	20 753,470	403,880	21 157,350	219
2012	99 114	18 633,740	1 011,380	19 645,120	198
2013	100 081	17 356,900	1 691,700	19 048,600	190
2014	100 391	16 938,740	2 140,120	19 078,860	190
<b>Évolution tonnages 2014/2013</b>				<b>0,16 %</b>	
<b>Évolution tonnages 2014/2010</b>				<b>- 23,08 %</b>	

**Pour Laval Agglomération, la production d'ordures ménagères s'établit à : 19 079 tonnes soit 190 Kg/hab./an (la moyenne départementale est estimée à 187 Kg/hab./an).**

La moyenne nationale était en 2011 de 288 Kg/hab./an de production d'ordures ménagères (source ADEME Sinoë mars 2014).

## L'évolution des tonnages d'ordures ménagères



Les tonnages d'ordures ménagères ont fortement baissé depuis 2011, date de la mise en place de la collecte sélective en porte à porte et la réduction de la fréquence de collecte à une fois par semaine pour toutes les communes (- 23,08 %).

Sur l'ensemble de Laval Agglomération, les tonnages d'ordures ménagères se sont stabilisés en 2014 (+ 0,16 %).

**+ 0,16 %**  
des tonnages  
d'ordures  
ménagères

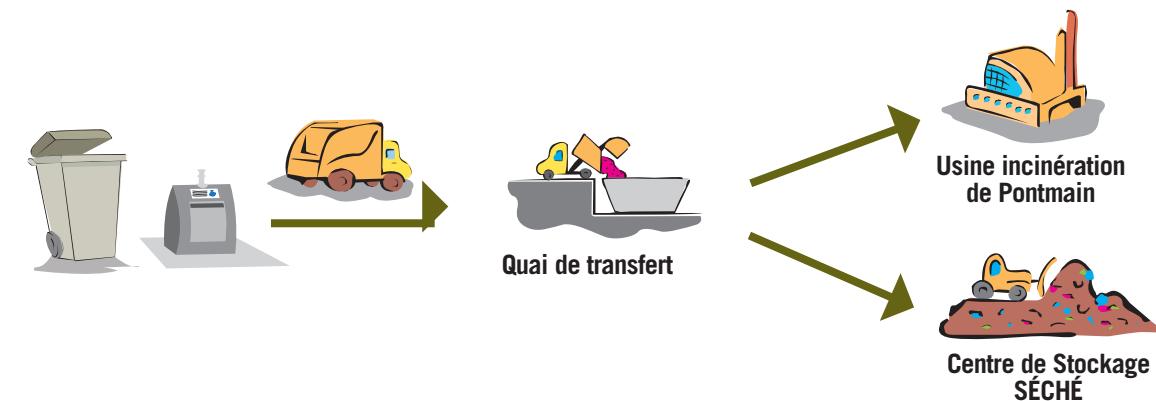
## Le traitement des ordures ménagères

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003, le Conseil général de la Mayenne exerce la compétence "Traitement des déchets ménagers et assimilés" (délibération prise le 28 juin 2001). La prise en charge des déchets par le département est réalisée dès leur arrivée au quai de transfert (voir schéma ci-dessous).

Depuis avril 2011, toutes les ordures ménagères collectées sur Laval Agglomération sont déposées au centre de transfert de Laval. Elles sont ensuite acheminées jusqu'à l'usine d'incinération de Pontmain ou, si la capacité maximum des fours est atteinte, jusqu'au centre d'enfouissement le plus proche. En 2014, près de 85 % des ordures ménagères de l'agglomération ont été valorisées en énergie soit 16 150 tonnes.

**85 %**  
des ordures  
ménagères  
incinérées

## LES COMPÉTENCES (LAVAL AGGLOMÉRATION ET CONSEIL GÉNÉRAL)





## LA COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS RECYCLABLES

### Organisation

La collecte sélective comporte 2 flux : le flux "verre" et le flux "multi-matériaux" qui réunit les papiers/cartons, les plastiques et les métaux.

Depuis 2011, les habitants sont dotés de bacs individuels pour la collecte des emballages multi-matériaux en porte à porte tous les quinze jours. Les points de regroupement sont également équipés de ces bacs. Au total ce sont **près de 30 700 "bacs jaunes"** qui sont en service actuellement.

Des points d'apport volontaire "multi-matériaux" ont été maintenus, d'autres retirés en accord avec les maires de chaque commune.

La collecte du verre se fait toujours en apport volontaire.

### DEPUIS 2010, LAVAL AGGLOMÉRATION INSTALLE UN AUTRE TYPE DE CONTENEURS DE COLLECTE SÉLECTIVE :

#### ► Les conteneurs enterrés

En 2014, le programme d'équipement des nouveaux lotissements, des immeubles collectifs et des centres-villes s'est poursuivi sur Argentré (Rue de Beausoleil et rue des Frênes), Changé (Rue des Rouliers), Saint-Germain-Le-Fouilloux (Rues des Chapelles et Impasse de Quifeu), et sur Laval (quartier Pavement (6 points), Rue Hébert, Quai Gambetta, Rue Le Pecq). Au total 15 nouveaux sites, dont 1 avec fouilles archéologiques, ont été mis en service en 2014.

#### Les conteneurs enterrés sont de 2 sortes :

- les conteneurs enterrés "verre",
- les conteneurs enterrés "multi-matériaux" (papiers, cartons, plastiques, métaux).

#### Les marchés de collecte sélective et de tri ont été conclus en 2011 pour une durée de 5 ans :

- marché "Collecte des Multi-matériaux en porte à porte" attribué à SÉCHÉ ÉCO-INDUSTRIES,
- marché "Collecte en points d'apport volontaire des déchets recyclables" attribué à SOCCOIM VÉOLIA PROPRETÉ et qui inclut les prestations de collecte des conteneurs aériens et des conteneurs enterrés,
- marché "Tri en vue de leur valorisation des déchets recyclables" attribué à SÉCHÉ ÉCO-INDUSTRIES.

Laval Agglomération bénéficie du **barème E** d'Eco-Emballages depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Ce barème intègre 9 soutiens répondant à des objectifs de performances spécifiques :



1 / Soutien au service de la collecte sélective basé sur les tonnes triées (idem barème D).

2 / Soutien à l'action de sensibilisation auprès du citoyen basé sur les tonnes triées (différence avec le barème D) et la déclaration du nombre d'ambassadeurs.

3 / Soutien au développement durable : contrat d'objectifs – majoration liée aux performances écologiques, économiques et sociales du dispositif.

4 / Soutien à la performance de recyclage basé sur une forte évolution des performances (tonnes triées).

5 / Mesures pour la reprise des matériaux : garantie d'une offre nationale unique soutien aux repreneurs proposant des offres nationales conformes au principe de solidarité.

6 / Soutiens aux expérimentations sur le dispositif (exemple : test d'extension des consignes du plastique sur 80 collectivités entre 2011 et 2013).

7 / Soutiens aux autres acteurs de la collecte sélective : aide aux projets pour capter des déchets d'emballages ménagers en dehors

des circuits municipaux (ex. : SNCF, RATP, COFIROUTE, campus...).

8 / Soutiens aux autres valorisations hors collecte sélective : performances énergétiques de Pontmain.

9 / Soutiens aux actions nationales et génériques : création d'équipes mobiles d'ambassadeurs par Eco-emballages, expérimentations sur thèmes spécifiques (habitat collectif, sites touristiques...).

**La population prise en compte par Eco-Emballages en 2014 est de 95 608 habitants.** Ce chiffre est utilisé pour le calcul des ratios par habitant.

Le nombre total de Points d'Apport Volontaire (PAV) aériens est de 168 à fin 2014. Certains points ne comportent plus qu'un seul conteneur pour le verre.

Le nombre de PAV enterrés en service à fin 2014 est de 86 (composés d'1 conteneur verre et 1 multi-matériaux à l'exception des sites d'ascenseurs enterrés qui ne concernent pas le verre).

## RÉPARTITION DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE AU 31/12/2014

COMMUNES	Population 2014*	Nb de PAV aériens	Nb de PAV enterrés	Points de regroupement (bacs)
AHUILLE	1 839	4		17
ARGENTRÉ	2 681	3	5	23
BONCHAMP	5 842	11	1	21
CHÂLONS-DU-MAINE	641	2		5
CHANGÉ	5 509	10	15	27
LA CHAPELLE-ANTHENAISE	933	2		11
ENTRAMMES	2 202	6	1	15
FORCÉ	1 001	3		3
LAVAL	50 940	83	56	38
L'HUISSERIE	4 088	6	1	10
LOUVERNÉ	3 946	7	2	20
LOUVIGNÉ	1 057	2		11
MONTFLOURS	236	1		5
MONTIGNÉ-LE-BRILLANT	1 272	3		13
NUILLÉ-SUR-VICOIN	1 226	3		25
PARNÉ-SUR-ROC	1 263	1	1	15
ST-BERTHEVIN	7 277	14		29
ST-GERMAIN-LE-FOUILLOUX	1 024	1	2	17
ST-JEAN-SUR-MAYENNE	1 526	4	2	18
SOULGÉ-SUR-OUETTE	1 105	2		15
<b>TOTAL</b>	<b>95 608</b>	<b>168</b>	<b>86</b>	<b>338</b>

\*population prise en compte dans le contrat Eco-Emballages

## Les tonnages de collecte sélective

	Tonnages 2010	Tonnages 2013	Tonnages 2014	2014/2013	2014/2010	Nb Kg/hab. 2014	Pop. 2014
VERRE	2 448,560	2 832,080	<b>2 914,800</b>	<b>2,92 %</b>	19,04 %	<b>30,49</b>	<b>95 608</b>
MULTIMATERIAUX :							
- en point d'apport volontaire	3 404,780	749,537	<b>692,084</b>	<b>- 7,67 %</b>			
- en conteneurs enterrés	24,980	395,903	<b>527,556</b>	<b>33,25 %</b>			
- en porte à porte	0	5 034,890	<b>4 944,220</b>	<b>- 1,80 %</b>			
<b>TOTAL MULTIMATERIAUX</b>	<b>3 429,760</b>	<b>6 180,330</b>	<b>6 163,860</b>	<b>- 0,27 %</b>	<b>79,72 %</b>	<b>64,47</b>	<b>95 608</b>
<b>TOTAL COLLECTE SELECTIVE</b>	<b>5 878,320</b>	<b>9 012,410</b>	<b>9 078,660</b>	<b>0,74 %</b>	<b>54,44 %</b>	<b>94,96</b>	<b>95 608</b>

Les tonnages des conteneurs "verre" enterrés sont comptabilisés avec ceux des conteneurs "verre" aériens (flux identique).

Le verre poursuit sa progression (+ 2,92 %). On a désormais un ratio de verre de **30,49 kg/hab/an**.

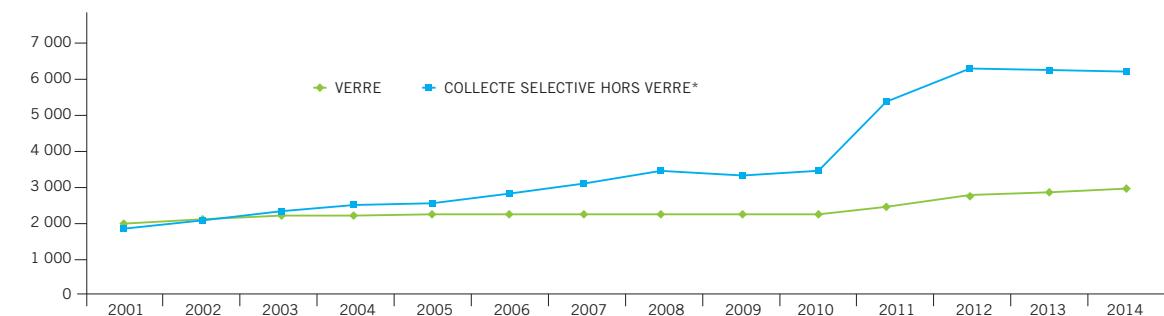
La collecte des multi-matériaux diminue légèrement après avoir connu une forte hausse (- 0,27 %) et représente **64,47 kg/hab/an** d'emballages.

On constate que la collecte en conteneurs enterrés continue d'augmenter au détriment de la collecte en PAV. La collecte en porte à porte diminue aussi car certains quartiers sont désormais équipés de conteneurs enterrés.

La population a été mise à jour en 2014 par Eco-Emballages, ce qui explique la baisse du ratio en kg/hab.

Verre collecté  
**+ 2,92 %**

## Historique des tonnages de la collecte sélective



\*Collecte sélective hors verre = collecte des papiers cartons + collecte plastiques/métaux

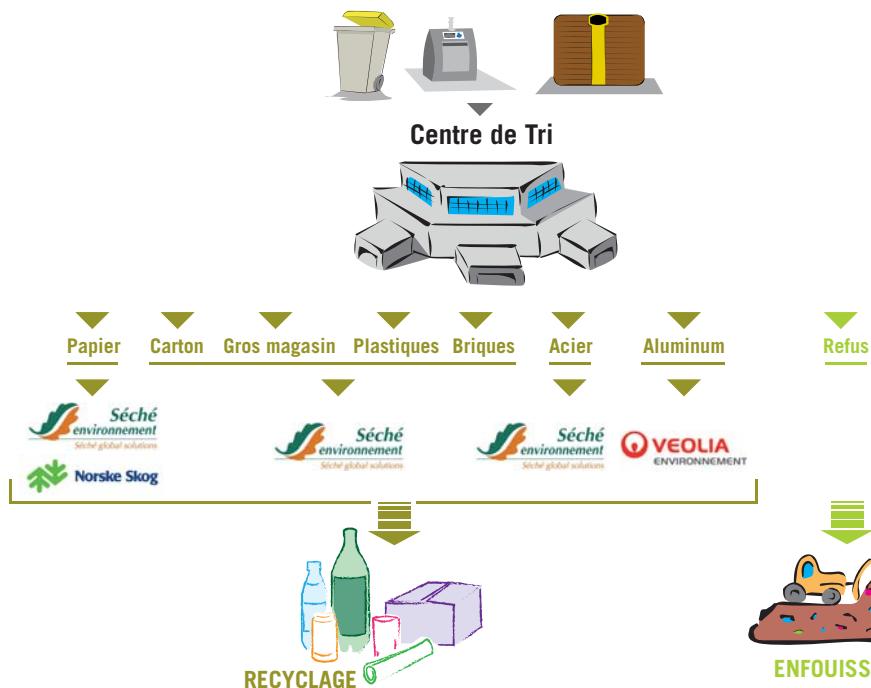
## Le traitement des déchets recyclables

Tous les déchets recyclables collectés sur Laval Agglomération sont dirigés vers le centre de tri Séché situé à Changé. Ce centre, mécanisé en 2011, a été détruit lors d'un incendie en mai 2014. Depuis l'entreprise Séché, titulaire du marché de tri, achemine les déchets vers 2 centres de tri voisins : VALORPOLE 72 au Mans et Centre de Tri Véolia Barre Thomas à Rennes.

Chaque trimestre, des sondages sont effectués afin de déterminer la composition des conteneurs, (12 sondages réalisés en 2014 – norme AFNOR de caractérisation).

Un "point 0" (arrêt du tri à une date précise pour faire le bilan des stocks) est réalisé tous les ans en fin d'année et permet de connaître les stocks amonts exacts pour chacune des collectivités clientes du centre de tri.

### LES CONTENEURS MULTIMATERIAUX



Lors de la renégociation des contrats de reprise des matériaux au 1<sup>er</sup> juillet 2014, la société SÉCHÉ ÉCO-INDUSTRIES a remporté les contrats pour la reprise des cartons, gros de magasin, plastiques, briques alimentaires et acier. L'aluminium est repris par VÉOLIA. Le papier a fait l'objet d'un nouveau contrat au 1<sup>er</sup> octobre 2014 avec la société NORSKE en association avec SÉCHÉ ÉCO-INDUSTRIES. Les sociétés négocient auprès des filières de recyclage.

Les filières de recyclage choisies par les entreprises sont toutes françaises (papeteries, régénérateurs et usines situés sur le territoire).

	Tonnage 2010	Contenu %	Tonnage 2013	Contenu %	Tonnage 2014	Contenu %	Evolution 2014/2013	Evolution 2014/2010
Papiers	2 310,744	67,91 %	2 478,577	41,66 %	<b>2 784,286</b>	45,90 %	<b>12,33 %</b>	20,49 %
Cartons	376,245	11,06 %	1 253,500	21,07 %	<b>1 080,149</b>	17,81 %	<b>- 13,83 %</b>	187,09 %
Gros de magasin			358,026	6,02 %	<b>358,783</b>	5,92 %	<b>0,21 %</b>	
Acier	95,559	2,81 %	320,204	5,38 %	<b>203,735</b>	3,36 %	<b>- 36,37 %</b>	113,20 %
Aluminium	6,122	0,18 %	14,488	0,24 %	<b>11,090</b>	0,18 %	<b>- 23,45 %</b>	81,15 %
Plastiques	330,247	9,71 %	405,043	6,81 %	<b>446,784</b>	7,37 %	<b>10,31 %</b>	35,29 %
Briques	81,604	2,40 %	136,518	2,29 %	<b>128,798</b>	2,12 %	<b>- 5,65 %</b>	57,83 %
Refus	202,256	5,94 %	982,535	16,52 %	<b>1 051,728</b>	17,34 %	<b>7,04 %</b>	420,00 %
<b>Total tonnage issu de la chaîne de tri</b>	<b>3 402,777</b>	<b>100,00 %</b>	<b>5 948,891</b>	<b>100,00 %</b>	<b>6 065,353</b>	<b>100,00 %</b>	<b>1,96 %</b>	<b>78,25 %</b>
pour mémoire tonnage collecté sur l'année	3 429,760		6 180,330		6 163,860			

Sur 2014, on constate une forte baisse des quantités de cartons (- 13,83 %), d'acier (- 36,37 %), d'aluminium (-23,45 %) et de briques alimentaires (- 5,65 %). On remarque une hausse du tonnage de papier (+ 12,33 %) et de plastiques (+ 10,31 %) mais aussi du taux de refus (+ 7,04 % par rapport à 2013). La qualité de tri est constatée moins bonne en 2014.

Le point 0 est réalisé courant décembre et le bilan de l'année est arrêté à cette date. La collecte réalisée après cette date est prise en compte dans le bilan mensuel de tri du mois de janvier suivant.

Le tonnage trié dans l'année correspond à la collecte de l'année jusqu'au point 0 à laquelle il faut ajouter le stock non trié de l'année précédente et déduire le stock restant à trier au 31/12.

À ce tonnage il faut appliquer le taux de freinte (perte) du centre de tri.

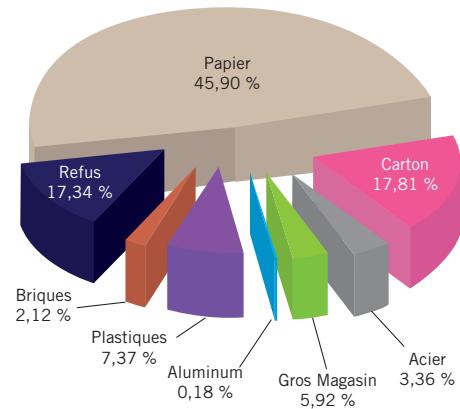
Depuis janvier 2012, le "gros de magasin", qui passait en refus, est revalorisé et rémunéré. Il s'agit de papiers (enveloppes kraft, papier de qualité inférieure) qui n'intègrent pas la catégorie 1.11 (catégorie reprise par les papetiers).

Eco-Folio a lancé une campagne de communication sur le fait que tous les papiers sont recyclables.

Emballages collectés  
**6 163,860 T**



## COMPOSITION DES CONTENEURS MULTI-MATÉRIAUX 2014



## LES CONTENEURS VERRE

Le verre n'est pas trié. Il est stocké et chargé par le Centre de Tri pour envoi au repreneur.

	2010	2013	2014
Quantités collectées (tonnes)	2 448,560	2 832,080	2 914,800

## BILAN DU RECYCLAGE

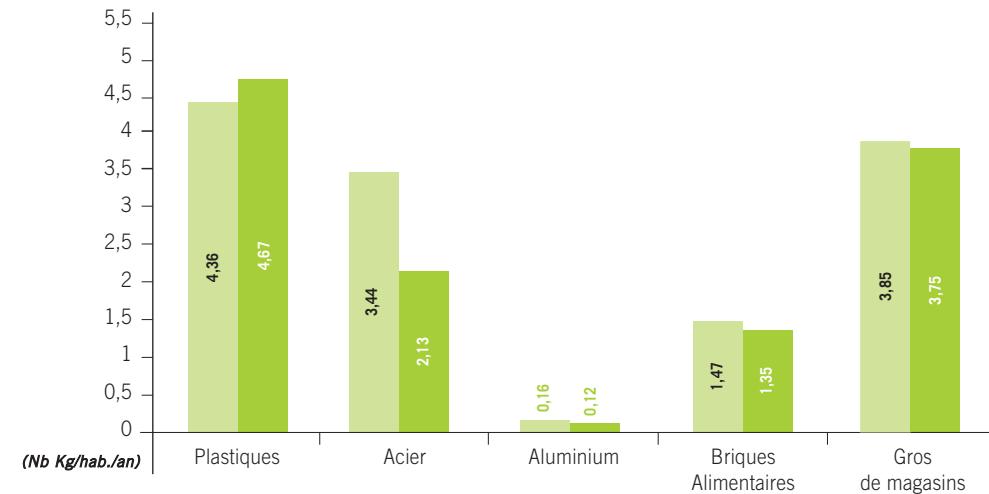
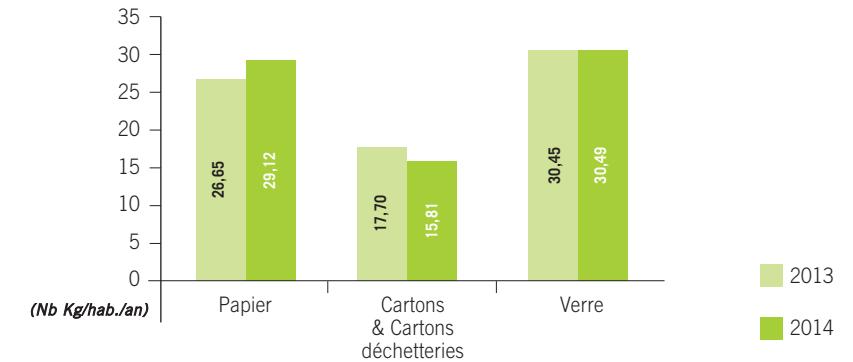
Nombre d'habitants 2014 : 95 608

(Population prise en compte par Eco-Emballages pour le calcul des ratios)

	Tonnage 2010	Kg/hab.	Tonnage 2013	Kg/hab.	Tonnage 2014	Kg/hab.	Evolution ratio 2014/2013	Evolution ratio 2014/2010
Papiers	2 310,744	24,85	2 478,577	26,65	2 784,286	29,12	9,27 %	17,20 %
Cartons	376,245	4,05	1 253,500	13,48	1 080,149	11,30	- 16,18 %	179,25 %
Cartons déchetteries	366,490	3,94	392,770	4,22	431,150	4,51	6,78 %	14,43 %
Gros de magasin		0,00	358,026	3,85	358,783	3,75	- 2,52 %	
Acier	95,559	1,03	320,204	3,44	203,735	2,13	- 38,11 %	107,39 %
Aluminium	6,122	0,07	14,488	0,16	11,090	0,12	- 25,54 %	76,21 %
Plastiques	330,247	3,55	405,043	4,36	446,784	4,67	7,30 %	31,60 %
Briques alimentaires	81,604	0,88	136,518	1,47	128,798	1,35	- 8,23 %	53,53 %
Verre	2 527,100	27,17	2 832,080	30,45	2 914,800	30,49	0,11 %	12,19 %
<b>TOTAL</b>		<b>65,53</b>		<b>88,08</b>		<b>87,44</b>	<b>- 0,73 %</b>	<b>33,43 %</b>

Eco-Emballages a réévalué à la hausse la population prise en compte dans son contrat au 1<sup>er</sup> janvier 2014, ce qui contribue à faire baisser les ratios. La baisse des tonnages de certains matériaux se cumule avec l'effet population.

## EN KG PAR HABITANT

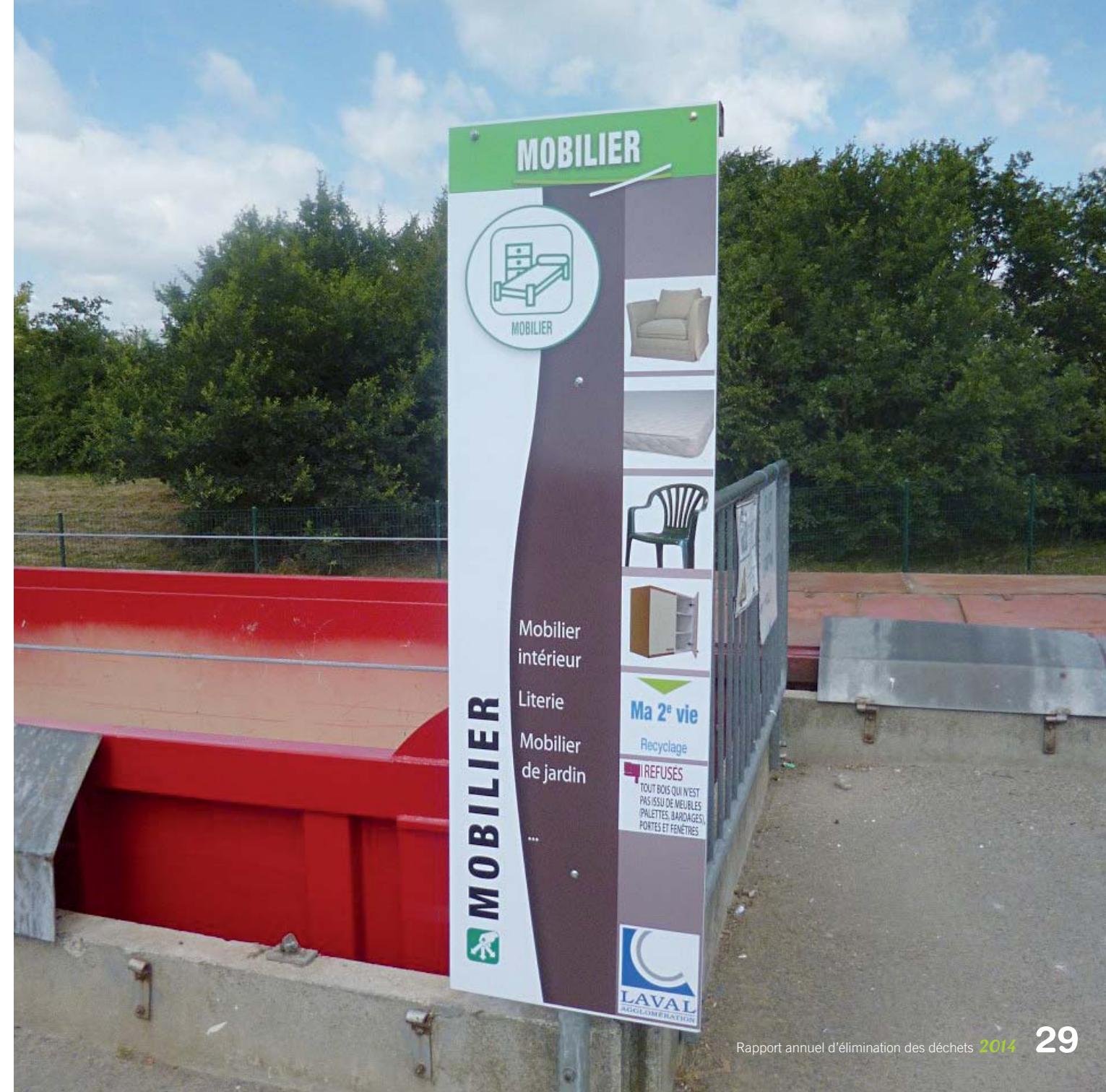


## LES DÉCHETTERIES

### Organisation

Les déchetteries sont des espaces soumis à déclaration (excepté Entrammes) et gardiennés, où les particuliers peuvent apporter les déchets non acceptés dans la collecte des ordures ménagères du fait de leur nature ou de leur volume. Plusieurs bennes sont installées, chaque benne correspondant à une nature de

déchets (déchets verts, encombrants, tout venant, cartons, gravats, ferrailles). Les déchets toxiques, les déchets électriques et électroniques sont stockés à part dans des caissons fermés interdits au public. Le gardien est chargé de leur classement, du tri et de la gestion des enlèvements.



Laval Agglomération possède 8 structures d'accueil des déchets (7 déchetteries complètes et 1 déchetterie "simplifiée" à Entrammes, qui n'accepte que les déchets verts et les encombrants).

Depuis septembre 2012, les déchetteries acceptent les déchets des professionnels ayant souscrit un contrat avec la collectivité. Cette prestation est payante. L'accueil des professionnels en déchetterie est ainsi homogène sur l'ensemble du département de la Mayenne.

Le marché de collecte et traitement des déchets ménagers issus des déchetteries et des bennes de quartiers a été renouvelé en octobre 2014 pour une durée de 4 ans. Il intègre les nouvelles REP (Responsabilité Elargie des Producteurs) concernant les meubles (ECO-MOBILIER) et les déchets toxiques (ECO-DDS).

### Les prestations de ce marché sont réparties en 4 lots :

- ▶ **lot n°1** : Collecte et transport des déchets ménagers et assimilés hors déchets toxiques.
- ▶ **lot n°2** : Traitement des déchets ménagers et assimilés hors déchets verts, déchets toxiques et ferrailles.
- ▶ **lot n°3** : Traitement des déchets verts.
- ▶ **lot n°4** : Collecte et traitement des déchets toxiques et de l'amiante.

Le lot 1 a été attribué à SÉCHÉ TRANSPORTS, le lot 2 à SÉCHÉ ÉCO-INDUSTRIES, le lot 3 à la société E.V.A et le lot n° 4 à TRIADIS (Groupe SÉCHÉ).

En juillet 2014, la benne encombrants de la déchetterie de Laval a été remplacée par une benne meubles dans le cadre de la REP meubles : cette benne est gérée par l'éco-organisme qui prend en charge les rotations et le traitement en totalité. La collectivité perçoit des soutiens au titre de l'éco-contribution appliquée sur les ventes de meubles.

Le même système a été mis en place pour les déchets toxiques des particuliers sur toutes les déchetteries de l'agglomération par l'intermédiaire de l'éco-organisme ECO-DDS : une grande partie des déchets toxiques part dans cette filière. Un soutien est reversé à la collectivité dans le cadre de l'éco-contribution.

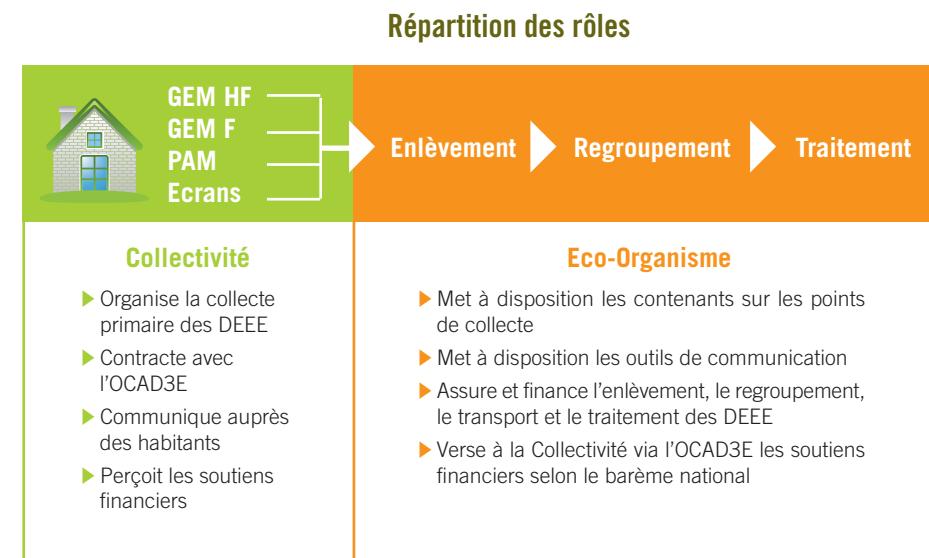
Le contrat de revente de la ferraille a également été renégocié et a été attribué à la société PASSENAUD pour une durée de 18 mois avec un prix plancher de 140 € la tonne. Le prix de revente est revu chaque mois en fonction de l'évolution des cours.

Pour les déchets électroniques, c'est un éco-organisme, ECOLOGIC, qui se charge d'assurer la collecte et le traitement des DEEE par le biais de prestataires.

La collectivité a adhéré à la filière et a signé une convention avec l'organisme coordonnateur OCAD3E (voir schéma ci-contre).

Laval Agglomération perçoit une compensation financière trimestrielle calculée sur les tonnages collectés.

## ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DEEE



GEM : Gros ElectroMénager - PAM : Petit Appareil Ménager - HF : Hors Froid - F : Froid

## MODE DE GARDIENNAGE

Déchetteries	Mode de gardiennage
BONCHAMP	Régie
ENTRAMMES	Régie
L'HUISSERIE	Commune
LAVAL	Régie
LOUVERNÉ	Régie
LOUVIGNÉ/ARGENTRÉ/SOULGÉ	Régie
MONTIGNÉ/AHUILLÉ	Régie
SAINT-BERTHEVIN	Régie

## HORAIRES DES DÉCHETTERIES

Lieu		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
MONTIGNÉ route d'Ahuillé	ÉTÉ	14h-17h30	-	9h30-12h	9h30-12h	14h-18h	9h-12h 14h-18h	-
	HIVER	14h-17h	-	9h30-12h	9h30-12h	14h-17h30	9h-12h 14h-17h30	-
LOUVIGNÉ route d'Argentré	ÉTÉ	9h30-12h	-	14h-18h	14h-18h	9h30-12h	9h-12h 14h-18h	-
	HIVER	9h30-12h	-	14h-17h30	14h-17h	9h30-12h	9h-12h 14h-17h30	-
BONCHAMP route de Louverné	ÉTÉ	14h-18h	9h-12h 14h-18h	14h-18h	-	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	-
	HIVER	14h-17h30	9h-12h 14h-17h	14h-17h30	-	9h-12h 14h-17h30	9h-12h 14h-17h30	-
ENTRAMMES ateliers municipaux	ÉTÉ	15h-17h30	-	15h-17h30	-	-	9h-12h 14h-18h	-
	HIVER	15h-17h	-	15h-17h	-	-	9h-12h 14h-17h	-
LAVAL zone des Touches	ÉTÉ	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h
	HIVER	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h
LOUVERNÉ route de la Chapelle-Anthenaise	ÉTÉ	9h-12h	-	9h-12h 13h30-18h	9h-12h 13h30-18h	9h-12h	9h-12h 13h30-18h	-
	HIVER	9h-12h	-	9h-12h 14h-17h30	9h-12h 14h-17h30	9h-12h	9h-12h 13h30-17h30	-
SAINT-BERTHEVIN zone du Châtelier	ÉTÉ	9h-12h 14h-18h	14h-18h	9h-12h 14h-18h	14h-18h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h
	HIVER	9h-12h 14h-18h	14h-17h30	9h-12h 14h-18h	14h-17h30	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h
L'HUISSERIE Z.A du Grand Chemin		14h-18h	-	9h-12h 14h-18h	-	14h-18h	9h-12h 14h-18h	-

Les horaires d'été et d'hiver suivent le calendrier national.

## EQUIPEMENT DES DÉCHETTERIES

Bennes Communes	Tout venant	Encombrant	Bois	Cartons	Ferrailles	Gravats	Déchets verts	Meubles	Débord
BONCHAMP	1	1	1	1	1	1	2	-	1
ENTRAMMES	-	1	-	-	-	-	1	-	-
LAVAL	2	-	1	1	1	2	2	1	1
L'HUISSERIE	1	1	1	1	1	1	2	-	-
LOUVERNÉ	1	-	1	1	1	1	2	-	-
LOUVIGNÉ/ARGENTRÉ/SOULGÉ	1	-	1	1	1	1	2	-	-
MONTIGNÉ/AHUILLÉ	1	-	1	1	1	1	2	-	-
SAINT-BERTHEVIN	2	1	1	1	1	1	2	-	1

Depuis 2008, la collecte des Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) et des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) est assurée sur toutes les déchetteries de Laval Agglomération sauf Entrammes. Jusqu'en septembre 2014, la collectivité assurait également une collecte de l'amiante sur la déchetterie

de Laval. Depuis le renouvellement du marché en octobre, cette prestation est remplacée par une opération annuelle de déstockage qui débutera en 2015. L'ensemble des déchetteries comprend également un point d'apport volontaire pour la collecte des emballages (papier/cartons, plastiques, métaux et verre).

## La fréquentation

Le nombre d'utilisateurs (particuliers et professionnels) est comptabilisé par les gardiens ou par cellule de comptage.

DÉCHETTERIES	2010	2011	2012	2013	2014	Evolution 2014/2013
BONCHAMP	47 070	50 123	61 140	60 271	62 032	<b>2,92 %</b>
ENTRAMMES	7 779	9 416	8 892	8 582	10 702	<b>24,70 %</b>
LAVAL	106 881	121 373	124 380	122 824	134 159	<b>9,23 %</b>
L'HUISSERIE	30 642	40 008	34 986	51 067	52 063	<b>1,95 %</b>
LOUVERNÉ	29 112	34 686	39 543	41 890	45 720	<b>9,14 %</b>
LOUVIGNÉ/ARGENTRÉ/SOULGÉ	22 340	23 120	29 476	30 021	34 520	<b>14,99 %</b>
MONTIGNÉ/AHUILLÉ	14 912	20 208	23 661	24 121	33 136	<b>37,37 %</b>
SAINT-BERTHEVIN	63 902	82 667	84 364	84 268	92 535	<b>9,81 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>322 638</b>	<b>381 601</b>	<b>406 442</b>	<b>423 044</b>	<b>464 867</b>	<b>9,89 %</b>

Les déchetteries de l'agglomération ont reçu **464 867 usagers en 2014 soit une hausse de fréquentation de 9,89 % par rapport à 2013.**

## Les tonnages collectés

Depuis le 3 septembre 2012, ces tonnages incluent les dépôts des professionnels acceptés en déchetteries.

### LE TOUT-VENANT ET LES ENCOMBRANTS

COMMUNES	Tonnage encombrants			Tonnage tout venant		
	2013	2014	Evolution	2013	2014	Evolution
BONCHAMP	50,340	52,420	4,13 %	221,540	205,340	- 7,31 %
ENTRAMMES	98,680	114,180	15,71 %	10,280	6,360	- 38,13 %
LAVAL	298,900	163,820	- 45,19 %	1 227,680	1 406,960	14,60 %
L'HUISSERIE	69,780	77,460	11,01 %	188,260	198,420	5,40 %
LOUVERNÉ				216,340	240,080	10,97 %
LOUVIGNÉ/ARGENTRÉ/SOULGÉ				204,400	208,120	1,82 %
MONTIGNÉ/AHUILLÉ	3,520			146,910	162,700	10,75 %
SAINT-BERTHEVIN	114,620	132,020	15,18 %	451,780	491,740	8,85 %
<b>TOTAL</b>	<b>635,840</b>	<b>539,900</b>	<b>- 15,09 %</b>	<b>2 667,190</b>	<b>2 919,720</b>	<b>9,47 %</b>

### LES DÉCHETS VERTS ET LES GRAVATS

COMMUNES	Tonnage déchets verts			Tonnage gravats		
	2013	2014	Evolution	2013	2014	Evolution
BONCHAMP	976,840	1 071,540	9,69 %	518,800	599,920	15,64 %
ENTRAMMES	195,120	219,060	12,27 %			
LAVAL	2 162,400	2 446,120	13,12 %	2 729,500	2 966,240	8,67 %
L'HUISSERIE	699,200	805,820	15,25 %	486,260	423,660	- 12,87 %
LOUVERNÉ	653,020	740,340	13,37 %	494,380	602,620	21,89 %
LOUVIGNÉ/ARGENTRÉ/SOULGÉ	525,000	578,140	10,12 %	294,020	325,060	10,56 %
MONTIGNÉ/AHUILLÉ	394,900	443,180	12,23 %	252,600	340,040	34,62 %
SAINT-BERTHEVIN	1 338,440	1 522,200	13,73 %	841,600	950,500	12,94 %
<b>TOTAL</b>	<b>6 944,920</b>	<b>7 826,400</b>	<b>12,69 %</b>	<b>5 617,160</b>	<b>6 208,040</b>	<b>10,52 %</b>

### LES CARTONS ET LA FERRAILLE

COMMUNES	Tonnage cartons			Tonnage ferraille		
	2013	2014	Evolution	2013	2014	Evolution
BONCHAMP	35,180	39,680	12,79 %	46,480	48,000	3,27 %
LAVAL	160,780	181,210	12,71 %	264,140	296,980	12,43 %
L'HUISSERIE	37,280	39,560	6,12 %	54,480	53,440	- 1,91 %
LOUVERNÉ	34,770	34,940	0,49 %	43,240	49,180	13,74 %
LOUVIGNÉ/ARGENTRÉ/SOULGÉ	23,600	27,180	15,17 %	40,240	40,320	0,20 %
MONTIGNÉ/AHUILLÉ	20,300	20,940	3,15 %	32,300	32,860	1,73 %
SAINT-BERTHEVIN	80,860	86,040	6,41 %	95,420	99,040	3,79 %
<b>TOTAL</b>	<b>392,770</b>	<b>429,550</b>	<b>9,36 %</b>	<b>576,300</b>	<b>619,820</b>	<b>7,55 %</b>

### LE BOIS

COMMUNES (en tonnes)	2013	2014	Evolution
BONCHAMP	131,180	122,140	- 6,89 %
LAVAL	895,520	836,000	- 6,65 %
L'HUISSERIE	164,800	166,720	1,17 %
LOUVERNÉ	135,330	145,960	7,85 %
LOUVIGNÉ/ARGENTRÉ/SOULGÉ	119,390	123,620	3,54 %
MONTIGNÉ/AHUILLÉ	98,260	108,240	10,16 %
SAINT-BERTHEVIN	312,400	331,760	6,20 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 856,880</b>	<b>1 834,440</b>	<b>- 1,21 %</b>

## Bilan de l'évolution des tonnages

### EVOLUTION DES TONNAGES PAR TYPE DE DECHETS

TYPE DE DÉCHETS	TONNAGE 2013	TONNAGE 2014	EVOLUTION 2014/2013
BOIS	1 856,880	1 834,440	- 1,21 %
DÉCHETS VERTS	6 944,920	7 826,400	12,69 %
GRAVATS	5 617,160	6 208,040	10,52 %
ENCOMBRANTS	635,840	539,900	- 15,09 %
TOUT VENANT	2 667,190	2 919,720	9,47 %
CARTONS	392,770	429,550	9,36 %
FERRAILLES	576,300	619,820	7,55 %
<b>TOTAL</b>	<b>18 691,060</b>	<b>20 377,870</b>	<b>9,02 %</b>

Tonnage des déchets  
**+ 9,02%**

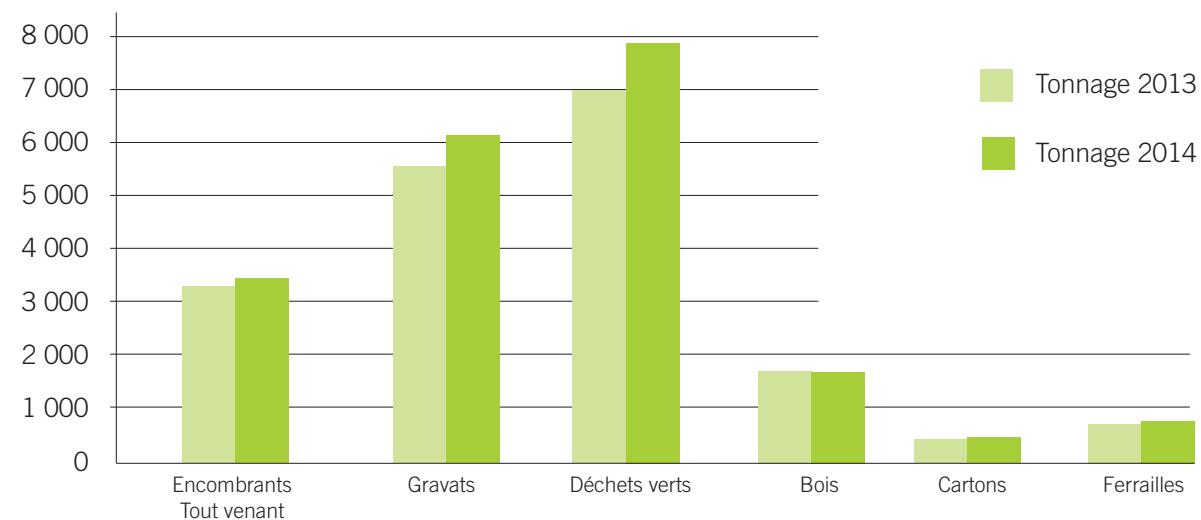
### EVOLUTION DES TONNAGES DES PROFESSIONNELS

TYPE DE DÉCHETS	TONNAGE 2014	Dont déchets professionnels	% professionnels
BOIS	1 834,440	9,180	0,50 %
DÉCHETS VERTS	7 826,400	227,900	2,91 %
GRAVATS	6 208,040	159,750	2,57 %
ENCOMBRANTS	539,900		
TOUT-VENANT	2 919,720	27,810	0,80 %
AMIANTE	11,840	0,070	0,59 %
<b>TOTAL</b>	<b>19 340,340</b>	<b>424,710</b>	<b>2,20 %</b>

Les tonnages recueillis dans les déchetteries sont en progression. La baisse des tonnages d'encombrants est due à la mise en place d'une benne meubles sur la déchetterie de Laval en juillet (- 15,09 %) : les déchets "mobilier" sont systématiquement déposés dans cette benne. Cela engendre aussi une baisse des tonnages de bois car certains meubles y étaient déposés précédemment.

Les déchets déposés par les professionnels représentent une petite part des dépôts en déchetteries (2,20 %) :

### EVOLUTION DES TONNAGES EN DECHETTERIE



## EVOLUTION DES TONNAGES PAR DECHETTERIE

TYPE DE DÉCHETS	TONNAGE 2013	TONNAGE 2014	EVOLUTION 2014/2013
BONCHAMP	1 980,360	2 139,040	8,01 %
ENTRAMMES	304,080	339,600	11,68 %
LAVAL	7 738,920	8 297,330	7,22 %
L'HUISSERIE	1 700,060	1 765,080	3,82 %
LOUVERNÉ	1 577,080	1 813,120	14,97 %
LOUVIGNÉ/ARGENTRÉ/SOULGÉ	1 206,650	1 302,440	7,94 %
MONTIGNÉ/AHUILLÉ	948,790	1 107,960	16,78 %
SAINT-BERTHEVIN	3 235,120	3 613,300	11,69 %
<b>TOTAL</b>	<b>18 691,060</b>	<b>20 377,870</b>	<b>9,02 %</b>

Les dépôts en déchetterie sont en forte progression (+ 9 %), la fréquentation est également en hausse (+ 9,89 %).

### Les refus de déchets verts

Depuis juin 2010, les déchets verts collectés dans les déchetteries et dans les bennes de quartier sont dirigés vers une plate-forme de broyage-compostage située à Martigné-sur-Mayenne et exploitée par la société EVA. Tous les déchets qui ne sont pas des déchets verts (ordures ménagères, tout venant, encombrants...) sont stockés dans une benne qui est régulièrement transportée chez SÉCHÉ pour y être traitée soit en encombrant soit en tout venant selon le cas. Cela constitue un coût supplémentaire.

	Tonnage 2013	Tonnage 2014	Evolution
Refus bennes déchets verts	11,060	23,120	109,04 %

### La collecte des déchets ménagers spéciaux (DMS)

Depuis octobre 2014, un nouveau marché avec la société TRIADIS a été mis en place incluant la nouvelle REP sur les toxiques. L'Éco-organisme ECO-DDS collecte et traite une majorité des déchets déposés par les particuliers dans les déchetteries. Le reste est collecté et traité par le prestataire du marché. La nouvelle procédure a été mise en place progressivement : 2 déchetteries "test" ont été concernées dès juillet et en octobre toutes les déchetteries ont été équipées par l'éco-organisme. Cela a pour incidence une forte baisse des coûts de prestation du fait qu'une partie des tonnages est collectée par ECO-DDS. TRIADIS collecte gratuitement les huiles alimentaires. Les batteries et les piles font également l'objet d'une collecte gratuite mais sont en plus rémunérées à la tonne (100 €/tonne).

La collecte des huiles de vidange usagées est effectuée gratuitement par le récupérateur agréé (Société CHIMIREC).

(en tonnes)	HUILES	BATTERIES	BIDONS D'HUILE EMB. SOUILLÉS	FILTRES	AUTRES D.M.S.	TOTAL
LAVAL Quartiers (3 points)	3,430					3,430
BONCHAMP	3,350	1,076	1,867	0,130	4,899	11,322
LAVAL déchetterie	2,180	2,101	9,639	0,561	39,419	53,900
L'HUISSERIE	3,060	0,026	2,315	0,182	6,977	12,560
LOUVERNÉ	2,730	0,319	1,403	0,210	4,971	9,633
LOUVIGNÉ/ARGENTRÉ/SOULGÉ	3,450	0,556	1,595	0,277	4,697	10,575
MONTIGNÉ/AHUILLÉ	2,580	0,241	0,991	0,354	4,009	8,175
SAINT-BERTHEVIN	7,250	0,556	4,086	0,431	15,302	27,625
<b>TOTAL 2014</b>	<b>28,030</b>	<b>4,875</b>	<b>21,896</b>	<b>2,145</b>	<b>80,274</b>	<b>137,220</b>
<b>TOTAL 2013</b>	<b>36,690</b>	<b>7,043</b>	<b>22,229</b>	<b>2,647</b>	<b>96,765</b>	<b>165,374</b>
Evolution 2014/2013	- 23,60 %	- 30,78 %	- 1,50 %	- 18,96 %	- 17,04 %	- 17,02 %

### COMPOSITION DE LA CATÉGORIE "AUTRES DMS"

TYPES DE DÉCHETS	DMS STANDARDS	ACIDES	BASES	DMS TOXIQUES	AÉROSOLS PLEINS	PHYTO-SANITAIRES	SOLVANTS	NÉONS AMPOULES	COMBURANT	RADIO-GRAPHIES	PILES	CONSOM-MABLES	PRODUITS NON IDENTIFIÉS	HUILES ALIMEN-TAIRES	TOTAL
Tonnes	54,356	0,189	1,642	0,915	1,820	2,857	0,958	1,909	0,403	0,850	5,012	1,279	1,065	7,019	80,274

### Définition des différents types de DMS :

- ▶ Emballages souillés : emballages vides ayant contenu des produits toxiques (ex. : pots de peinture).
- ▶ DMS standards : emballages pleins de peintures, colles, vernis et solvants.
- ▶ Acides : acide chlorhydrique, sulfurique...
- ▶ Bases : soude, potasse, déboucheurs de canalisation...
- ▶ DMS toxiques : déchets mercuriels.
- ▶ Phytosanitaires : désherbants,...
- ▶ Comburant : nitrate d'ammonium (engrais), pastilles de chlore...
- ▶ Radiographies (collectées uniquement sur la déchetterie de Laval).

## La collecte de l'amiante

(en tonnes)	2013	2014	Evolution
AMIANTE	20,019	11,840	- 40,86 %

À partir de 2015, la prestation "amiante" se fera sous la forme d'un destockage annuel sur rendez-vous sur la déchetterie de Laval.

## La collecte des Déchets Electriques et Electroniques (DEEE)

TYPE DE DÉCHETS	TONNAGE 2013	TONNAGE 2014	EVOLUTION 2014/2013
ÉCRANS	118,922	124,110	4,36 %
PETITS APPAREILS MÉNAGERS	196,732	210,253	6,87 %
GEM HORS FROID	127,595	136,869	7,27 %
GEM FROID	74,985	76,579	2,13 %
<b>TOTAL</b>	<b>518,234</b>	<b>547,811</b>	<b>5,71 %</b>

GEM : Gros ElectroMénager

## La collecte des caissons Emmaüs pour le réemploi

Laval Agglomération a fait l'acquisition de caissons Emmaüs pour le ré-emploi dans les déchetteries. Désormais les 7 déchetteries de l'agglo sont équipées. Les tonnages collectés par l'association sont en progression.

(en tonnes)	2013	2014	Evolution
ENCOMBRANTS	32,200	54,013	67,74 %

## LES COLLECTES PONCTUELLES DES DÉCHETS VERTS ET ENCOMBRANTS

### La collecte des déchets verts

#### Organisation

Une collecte des déchets verts en apport volontaire est mise en place dans six communes de Laval Agglomération. Les bennes sont déposées le vendredi après-midi et retirées le mardi matin suivant.

Sur Laval, cinq bennes restent en permanence sur les sites les plus fréquentés (Bourny Laménais, Grenoux, Gravier, Hilard et Thévalles).

Une collecte occasionnelle est effectuée sur Montfleurs.

COMMUNE	MODE DE COLLECTE	PÉRIODE	FRÉQUENCE
LAVAL	Bennes dans 8 quartiers	Du 07/03 au 29/11	1 x semaine
FORCÉ	Ponctuelle	Du 22/03 au 29/11	1 x semaine
MONTFLOURS	à la demande	-	3 fois en 2014
NUILLÉ-SUR-VICOIN	Ponctuelle	Du 05/04 au 25/10	1 x semaine
PARNÉ-SUR-ROC	Ponctuelle	Du 22/03 AU 29/11	1 x semaine
SAINT-GERMAIN-LE-FOUILLOUX	Ponctuelle	Du 22/03 AU 22/11	1 x semaine ou 1x 15 jours (selon période)

### LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS

COMMUNES	TONNAGE 2013	TONNAGE 2014	EVOLUTION 2014/2013
LAVAL	1 488,260	1 627,670	9,37 %
FORCÉ	198,520	191,820	- 3,37 %
MONTFLOURS	26,160	34,640	32,42 %
NUILLÉ	99,600	89,540	- 10,10 %
PARNÉ	73,940	95,080	28,59 %
ST-GERMAIN	76,360	89,240	16,87 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 962,840</b>	<b>2 127,990</b>	<b>8,41 %</b>

Cette progression doit nous encourager à continuer de développer le compostage individuel et collectif.

## La collecte des encombrants

### Organisation

Une collecte d'encombrants en apport volontaire est organisée dans deux communes de Laval Agglomération. Les bennes sont déposées le vendredi après-midi et retirées le mardi matin selon la fréquence

indiquée dans le tableau ci-dessous. Une collecte spécifique pour les personnes ne pouvant se déplacer est possible sur Laval sur appel téléphonique. Cette prestation est payante (30 €).

Commune	Mode de collecte	Fréquence
LAVAL	Appel téléphonique régie (pour personnes à mobilité réduite)	Toute l'année
FORCÉ	Benne	1 x mois
PARNÉ-SUR-ROC	Benne	1 x mois

### LA PRODUCTION DES ENCOMBRANTS

COMMUNES	TONNAGE 2013	TONNAGE 2014	EVOLUTION 2014/2013
LAVAL	104,100	95,300	- 8,45 %
FORCÉ	38,720	38,940	0,57 %
PARNÉ	23,360	27,820	19,09 %
<b>TOTAL</b>	<b>166,180</b>	<b>162,060</b>	<b>- 2,48 %</b>

Les tonnages collectés sur Laval correspondent aux collectes mensuelles réalisées par les organismes HLM (Mayenne Habitat et Méduane Habitat) dans leurs immeubles. Laval Agglomération prend en charge le traitement de ces déchets (94,320 tonnes d'encombrants et 0,980 tonne de tout-venant en 2014).

Les encombrants collectés par le service environnement-déchets sur appel téléphonique sont généralement déposés dans les bennes de la déchetterie de

Laval et n'apparaissent donc pas dans ce tableau. La déchetterie de Laval a, de son côté, récupéré 163,820 tonnes d'encombrants jusqu'en juin 2014.

La collectivité verse également une subvention à Emmaüs pour l'élimination des encombrants et déchets non revalorisables, récupérés auprès des particuliers. Au titre de 2014, Emmaüs a récupéré 243,080 tonnes de déchets (DIB, bois, gravats) dont 33 % ont été attribuées aux habitants de Laval Agglomération (soit 80 tonnes).

## Les dépôts sauvages

Le service est également sollicité pour l'enlèvement des dépôts sauvages. Ces déchets sont classés dans la catégorie "Tout-venant".

En 2014, le service a fait collecter **10,180 tonnes de déchets** trouvées sur des sites de l'agglomération et sur la voie publique.

## LES AUTRES COLLECTES DE DECHETS

### La collecte des cartons des commerçants

L'ADASA (association d'insertion), qui assurait la collecte des cartons des commerçants du centre-ville de Laval avec un véhicule hippomobile, a déposé le bilan et arrêté la collecte fin juillet. Laval Agglomération a relancé une consultation et attribué le nouveau marché à l'association ALTERNATRI à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2014. Cette dernière assure les prestations dans les mêmes conditions (3 matinées/semaine) et disposera d'un véhicule

électrique à compter de mars 2015. En août et septembre, la prestation a été assurée par Alternatri 53, hors marché. Il n'y a pas eu de rupture dans le service rendu aux commerçants.

**Chiffres 2014 : 156 collectes – 157,060 tonnes de carton collectées.**

La revente du carton est réalisée par l'ADASA. L'association a également assuré la collecte des cartons du marché de Noël.

### La collecte des textiles

L'association "Le Relais" a implanté des conteneurs pour la collecte des TLC (Textile, Linge de maison, Chaussures) sur plusieurs sites dans les communes de l'agglomération (parkings de supermarchés, déchetteries de Bonchamp, Laval, Louverné et Louvigné, etc). Cette prestation a permis de récupérer **271 tonnes de TLC** sur l'année 2014 dont **43 tonnes dans les déchetteries**. Les textiles sont destinés à la revente (selon l'état) ou à la transformation en panneaux d'isolation thermique et acoustique (le Métisse) ou en chiffons.

Depuis l'automne 2012, **la Croix Rouge** met également à disposition des conteneurs pour la collecte des textiles dans certaines communes de Laval Agglomération et sur les autres déchetteries (St-Berthevin, Entrammes, L'Huisserie et Montigné-Le-Brillant). Pour l'année 2014, **60 tonnes de textiles** ont ainsi été collectées dont **31 tonnes en déchetteries**.

**En 2014, les collectes de ces deux organismes ont permis de récupérer 331 tonnes de textiles (74 tonnes issues des déchetteries).**

**331 T**  
de vêtements collectées



## La collecte des papiers de bureau

Depuis 2010, Laval Agglomération a confié à l'association ALTERNATRI la collecte et la valorisation des papiers de bureau et cartons collectés sur les différents sites des services de la collectivité. Des tribois ont été installées dans tous les bureaux et auprès de tous les

photocopieurs. Les agents vident leurs tribois dans de grands conteneurs plastiques qui sont collectés une fois par mois par les agents d'ALTERNATRI.

**Chiffres 2014 :**  
**3,141 tonnes de papier et carton collectées.**

**3,14 T**  
de papiers  
de bureau  
collectées

### RÉCAPITULATIF DES QUANTITÉS DE DÉCHETS COLLECTÉS SUR L'AGGLOMÉRATION

TYPE DE DÉCHETS	TONNAGE 2013	TONNAGE 2014	EVOLUTION 2014/2013
ORDURES MÉNAGÈRES	19 048,600	19 078,860	0,16 %
C. Sélective – Verre	2 832,080	2 914,800	2,92 %
C. Sélective – Multimatériaux	6 180,330	6 163,860	- 0,27 %
<b>TOTAL COLLECTE SÉLECTIVE</b>	<b>9 012,410</b>	<b>9 078,660</b>	<b>0,74 %</b>
Bois	1 856,880	1 834,440	- 1,21 %
Déchets verts	8 907,760	9 954,390	11,75 %
Gravats	5 617,160	6 208,040	10,52 %
Encombrants	800,660	700,980	- 12,45 %
Tout-venant (dont dépôts sauvages)	2 721,410	2 930,880	7,70 %
Cartons	392,770	429,550	9,36 %
Ferrailles	576,300	619,820	7,55 %
Refus déchets verts	11,060	23,120	109,04 %
Benne Meubles		217,480	
Encombrants caissons ré-emploi Emmaüs	32,200	54,013	67,74 %
<b>TOTAL COLLECTE AUTRES DÉCHETS</b>	<b>20 916,200</b>	<b>22 972,713</b>	<b>9,83 %</b>
COLLECTE DMS (Toxiques)	165,374	137,220	- 17,02 %
COLLECTE ECO-DDS		22,798	
DÉCHETS ÉLECTRONIQUES	518,234	547,811	5,71 %
AMIANTE	20,019	11,840	- 40,86 %
DASRI	0,196	0,000	- 100,00 %
ENCOMBRANTS EMMAÛS	140,600	80,220	- 42,94 %
TEXTILES	53,000	74,000	39,62 %
<b>TOTAL DÉCHETS</b>	<b>49 874,633</b>	<b>52 004,122</b>	<b>4,27 %</b>

**La production de déchets de l'agglomération (encombrants Emmaüs compris) par habitant et par an est de : 518 Kg/hab./an (52 004 T/100 391 hab.)**

(Pour mémoire, en 2013 : 497 Kg/hab. sur la base de 100 081 habitants).  
En 2009, la moyenne nationale était de 588 kg/hab./an (chiffre ADEME février 2012).  
et estimée à 533 kg/hab. en 2010 par l'INSEE.

## Le traitement des déchets issus des déchetteries et des quartiers

Il existe plusieurs filières de traitement selon la nature des déchets :

► **les déchets mis en décharge :**

- les gravats : enfouissement en classe 3,
- le tout-venant : enfouissement en classe 2,
- les encombrants : triés par catégorie, la partie non recyclable est enfouie en classe 2,
- l'amiante : enfouissement en classe 1.

► **les déchets éliminés par incinération :**

- les déchets toxiques (TRIADIS)

► **les déchets recyclés :**

- l'huile de vidange (CHIMIREC) : régénération,
- la ferraille (PASSENAUD) : pour les fonderies, aciéries,
- le bois (SÉCHÉ) : utilisé pour l'aggloméré,
- les déchets verts (Société E.V.A) : broyage et compostage,
- les cartons : (filière collecte sélective): recyclés en papeteries,
- les Déchets Electroniques (DEEE) : traitement assuré par l'Éco-organisme ECOLOGIC,
- les piles (TRIADIS/SCRELEC) : valorisation énergétique et recyclage,
- les cartouches d'imprimante (TRIADIS) : nettoyage, ré-emploi et valorisation matière ou énergétique,
- les huiles alimentaires (TRIADIS/ECOGRAS).

► **Le broyage des déchets verts**

Laval Agglomération a confié à l'association d'insertion GENIE le broyage des déchets verts dans 6 déchetteries. Cette mission a fait l'objet d'un marché d'insertion signé le 14 mars 2013, pour une durée d'un an renouvelable 1 fois.

64 prestations ont été réparties d'avril à novembre (arrêt en juillet et août) sur les déchetteries de Laval, St-Berthevin, Montigné, Louvigné, Louverné et L'Huisserie.

Le broya était soit repris par l'administré, s'il le souhaitait, soit conservé par Génie, soit remis dans les bennes de déchetteries.

► **Distribution de compost**

Laval Agglomération a organisé deux distributions de compost en 2014.

La première a eu lieu le 22 mars sur les déchetteries de Louvigné, L'Huisserie, St-Berthevin et Laval.

Distribution de **98,880 tonnes de compost.**

La deuxième distribution, le 11 octobre, s'est déroulée sur les déchetteries de Bonchamp, St-Berthevin, Montigné et Laval. La totalité du compost livré par la société EVA a été distribuée soit **123,820 tonnes.**

**222,700 tonnes de compost ont été distribuées en 2014.**



**222,700 tonnes de compost  
ont été distribuées  
en 2014**



# Indicateurs financiers

Les chiffres suivants sont extraits du compte administratif 2014 de Laval Agglomération.

## Le fonctionnement du service

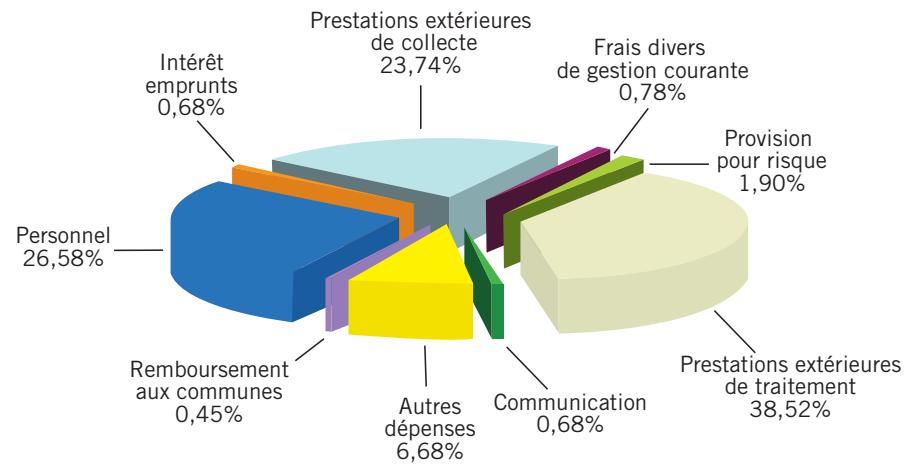
### LES CHARGES

- 1 963 101 € : Prestations de services effectuées par les entreprises pour la collecte des déchets.
- 3 185 202 € : Prestations de services effectuées par les entreprises pour le traitement et le tri des déchets.
  - 28 342 € : Locaux rue P. Brou (loyer + charges + entretien).
  - 32 615 € : Frais divers déchetteries (prestations, fournitures, entretien, eau, téléphone, électricité, habillement, outillage,...).
  - 43 890 € : Frais divers collecte OM (habillement, entretien, outillage, nettoyage tenues...).
- 180 955 € : Entretien de véhicules (pièces, main d'œuvre, contrôles techniques, mise à jour GPS, taxes, assurances).
- 33 661 € : Entretien des conteneurs OM, collecte sélective et conteneurs enterrés (pièces, produits, étiquettes, nettoyage/lasurage, transport).
- 157 217 € : Carburants.
  - 56 378 € : Communication (dont intervention GLEAM).
- 36 954 € : Remboursement des dépenses des communes (gardiennage entretien déchetteries, espaces-tri).
- 24 775 € : Remboursement location locaux.
- 64 592 € : Frais divers de gestion courante.
- 157 088 € : Provision pour risque (dotation pour risque d'insolvabilité suite au jugement du sinistre incendie de la rue de Cheverus, somme comptabilisée en recette également).
- 2 197 705 € : Charges de personnel.
  - 56 081 € : Intérêts des emprunts.
  - 19 167 € : Subventions (Emmaüs, composteurs).
- 22 416 € : Matériel suivi de collecte (location terminaux portables, espace clients).
  - 9 253 € : Plan Local de Prévention des Déchets (PLPD).

**Les dépenses réelles 2014 du service déchets s'élèvent à 8 269 392 €**



**REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2014**



Les prestations de service sont rattachées à des marchés exceptés pour le traitement des ordures ménagères où il s'agit d'une convention avec le Conseil général.

**TABLEAUX DES MARCHÉS EN COURS AU 31/12/2014**

N°	Libellé	Fournisseur	Date de mise en service	Durée	Coût total T.T.C. (prévu dans acte engagement)	Coût annuel T.T.C 2014
<b>Collecte sélective et Ordures Ménagères en apport volontaire</b>						
329/2010	Collecte en points d'apport volontaire des déchets recyclables	Maine Collecte Valorisation (SOCCOIM VEOLIA)	01/04/11	5 ans	2 054 248,34 €	321 631,85 €
<b>Collecte sélective des déchets recyclables</b>						
316/2010	Collecte des multi-matériaux en porte à porte	SECHE ECO-INDUSTRIES	01/04/11	5 ans	2 744 564,04 €	928 280,86 €
295/2010	Tri en vue de leur valorisation des déchets recyclables	SECHE ECO-INDUSTRIES	01/04/11	5 ans	3 293 874,05 €	1 005 927,48 €
<b>Collecte et traitement des déchets ménagers hors Ordures Ménagères et Collecte Sélective (Coût jusqu'au 30/09)</b>						
250/2010	Collecte et traitement des déchets toxiques et de l'amiante	TRIADIS	01/10/10	4 ans	49 089,15 €	72 263,49 €
111/2010	Traitement des déchets ménagers et assimilés hors déchets verts et ferraille	SECHE ECO-INDUSTRIES	01/06/10	4 ans	258 053,00 €	316 545,01 €
112/2010	Collecte et transport des déchets ménagers hors déchetteries	SECHE TRANSPORTS	01/06/10	4 ans	58 924,92 €	54 765,52 €
113/2010	Collecte et transport des déchets ménagers issus des déchetteries	SECHE TRANSPORTS	01/06/10	4 ans	316 109,65 €	395 797,38 €
114/2010	Traitement des déchets verts issus des déchetteries et bennes	BLEU VERT	01/06/10	4 ans	154 357,05 €	172 762,86 €
<b>Collecte et traitement des déchets ménagers hors Ordures Ménagères et Collecte Sélective (Coût à compter du 1/10)</b>						
14009bis-1	Collecte et transport des déchets ménagers et assimilés	SECHE TRANSPORTS	01/10/14	4 ans	2 315 161,20 €	143 141,79 €
14009bis-2	Traitement des déchets ménagers et assimilés hors déchets toxiques	SECHE ECO-INDUSTRIES	01/10/14	4 ans	1 570 855,00 €	88 547,55 €
14009bis-3	Traitement des déchets verts	SARL EVA	01/10/14	4 ans	607 662,00 €	37 211,98 €
14009A4 ter	Collecte et traitement des déchets toxiques et de l'amiante	TRIADIS	01/10/14	4 ans	253 000,00 €	6 731,11 €

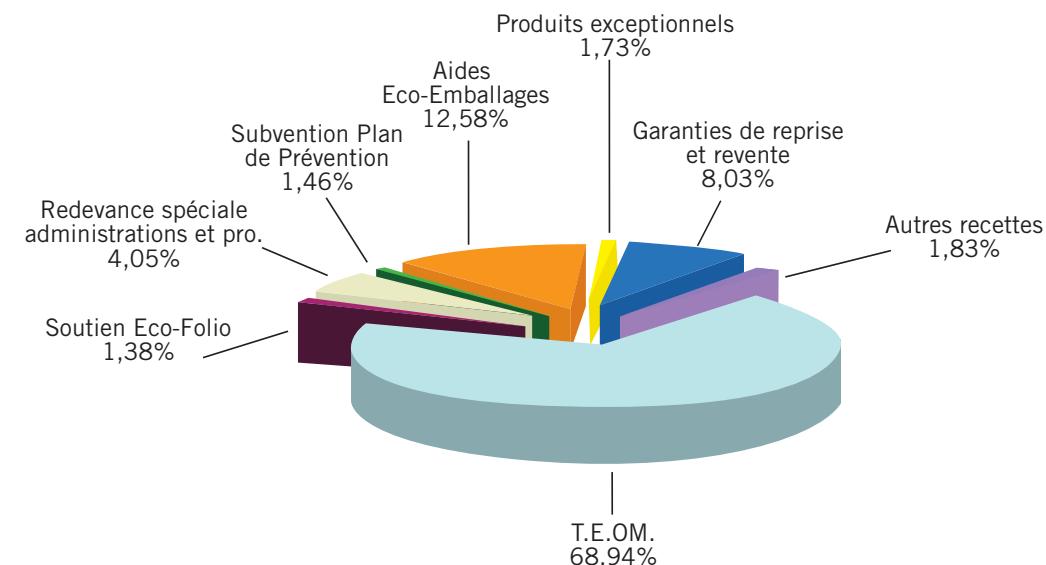
## LES RECETTES

*Le total des recettes réelles de fonctionnement est de 9 429 517 €.  
La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères représente la principale  
ressource du budget Déchets et s'élève à 6 500 457 €  
pour l'année 2014, soit 69 % des recettes.*

Les autres recettes sont :

- 381 607 € : Redevance spéciale administrations et redevance professionnels en déchetteries (4 %).
- 1 185 818 € : Aides Eco-Emballages (soutiens à la valorisation et la sensibilisation : acomptes 2014 et solde 2013, soutien Développement Durable 2012) (13 %).
- 757 648 € : Garanties de reprise verre, papier, carton, métaux, plastiques (recettes du 4<sup>e</sup> trimestre estimées) et revente ferraille et batteries des déchetteries (8 %).
- 130 070 € : Soutiens ECO-FOLIO 2013 (solde) et 2014 (estimation) : soutien pour les imprimés non sollicités au titre de la Responsabilité Elargie du Producteur (REP).
- 172 578 € : Autres recettes (redevance déchets de marchés, location de benne, aides OCAD3E (collecte des DEEE), soutiens ECO DDS et ECO MOBILIER, subvention ADEME étude, remboursements divers (remboursement de salaires,...), subvention emploi d'avenir...).
- 137 881 € : Subventions Plan de Prévention des Déchets (Conseil général, ADEME).
- 163 458 € : Produits exceptionnels (remboursement assurances sinistres, cessions conteneurs et **dotation de 158 598 € suite au jugement concernant le sinistre incendie de la rue de Cheverus**).

## REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2014



## SYNTHÈSE DES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT (Compte Administratif 2014)

DÉPENSES	2013	2014	2014/2013
Prestations de services	4 879 460	5 148 303	5,51 %
Personnel	2 154 928	2 197 705	1,99 %
Remboursement aux communes	36 768	36 954	0,51 %
Intérêts emprunts	62 290	56 081	- 9,97 %
Communication	54 260	56 378	3,90 %
Autres dépenses	654 297	616 883	- 5,72 %
Provision pour risque		157 088	
<b>Total</b>	<b>7 842 003</b>	<b>8 269 392</b>	<b>5,45 %</b>
RECETTES	2013	2014	2014/2013
T.E.O.M	6 776 310	6 500 457	- 4,07 %
Redevance spéciale	313 266	381 607	21,82 %
Aides Eco-Emballages	1 256 489	1 185 818	- 5,62 %
Garanties de reprise	689 466	757 648	9,89 %
Soutien Eco-Folio	125 618	130 070	3,54 %
Plan de Prévention des Déchets	107 857	137 881	27,84 %
Autres recettes	155 811	172 578	10,76 %
Produits exceptionnels		163 458	
<b>Total</b>	<b>9 424 817</b>	<b>9 429 517</b>	<b>0,05 %</b>

(dépenses et recettes réelles)

Les recettes de vente des matériaux sont en hausse (+ 9,89 %), les contrats ont été relancés et les prix revus à la hausse notamment pour la ferraille. Le Plan de Prévention des déchets a bénéficié d'une subvention du Conseil général en plus de celle versée par l'Adème.

La redevance spéciale, appliquée aux administrations s'élève à 352 271 € auxquels s'ajoute la redevance versée par les professionnels déposant en déchetteries (27 603 €).

Dans les autres recettes, la hausse est due à l'apparition de nouveaux soutiens concernant les nouvelles Responsabilités Elargies du Producteur (REP) sur les déchets toxiques et les meubles (53 650 €).

Laval Agglo a émis un titre de recettes suite au jugement concernant l'incendie des locaux de la rue de Cheverus (158 600 € de produits exceptionnels) mais n'a aucune certitude quant à la solvabilité du responsable. Elle a donc dû affecter en dépense une provision pour risque d'insolvabilité.

## Les investissements

Les principales dépenses sont :

425 271 € : Remboursement du capital de la dette.

1 348 318 € : Acquisition conteneurs enterrés OM et collecte sélective.

60 188 € : Acquisitions de bacs OM et collecte sélective.

334 741 € : Acquisition camion grue, compacteur et grosses réparations sur bennes, aménagement intérieur véhicule

43 630 € : Acquisitions diverses (terminaux informatiques déchetteries (accueil des professionnels), conteneurs et outillage déchetteries, outillage OM, dalles pour conteneurs OM, composteurs collectifs, boîtiers GPS, panneaux déchetteries, matériel informatique,...).

385 283 € : Travaux conteneurs enterrés.

111 680 € : Travaux divers (aménagements pour conteneurs OM, sélectifs, travaux sur déchetteries, travaux CTM (station lavage, douches)).

**Les investissements au cours de l'année 2014 ont représenté 2 709 111 €**

## Le coût des prestations

Les chiffres suivants correspondent aux prestations effectivement réalisées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014.

### LE COÛT DES PRESTATIONS DE COLLECTE SÉLECTIVE

La collecte sélective et le tri sont assurés par des prestataires privés. La collectivité a conclu trois marchés : un pour la collecte en apport volontaire (PAV aériens et conteneurs enterrés), un pour la

collecte des bacs jaunes en porte à porte et un pour le tri des matériaux (centre de tri).  
Les prix appliqués sont des prix à la tonne.

Prestations	VERRE (€ H.T./T)	Multimateriaux (€ H.T./T)	
	Prix collecte (aériens et enterrés)	Prix collecte PAV (aériens et enterrés)	Prix collecte porte à porte
Collecte	27,44	76,49	171,76
Tri	3,19	146,78	146,78
<b>TOTAL</b>	<b>30,63</b>	<b>223,27</b>	<b>318,54</b>

**Le coût des prestations de collecte sélective (conteneurs enterrés inclus) s'élève pour l'année 2014 à 2 253 479,15 € pour 9 079 tonnes de déchets collectées**

Prestations	Coût TTC
Collecte	1 247 551,67 €
Tri	1 005 927,48 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 253 479,15 €</b>



Pour l'année 2014, les livraisons de matériaux chez les repreneurs ont permis à Laval Agglomération de recevoir les recettes ci-dessous (recettes réellement perçues au titre de 2014 hors ferraille et batteries) :

MATÉRIAUX LIVRÉS	Tonnages 2013	Recettes H.T 2013	Tonnages 2014	Recettes H.T 2014
Verre	2 828,740	61 525,10	<b>2 975,280</b>	<b>66 795,04</b>
Papier	2 472,570	218 557,09	<b>2 699,250</b>	<b>242 322,84</b>
Carton	1 699,720	151 753,25	<b>1 539,222</b>	<b>132 623,64</b>
Gros de Magasin	346,650	26 706,29	<b>395,880</b>	<b>27 389,28</b>
Acier	304,190	44 865,47	<b>242,912</b>	<b>33 704,33</b>
Aluminium	14,180	9 816,18	<b>14,290</b>	<b>10 389,88</b>
Briques alimentaires	152,490	0	<b>134,820</b>	<b>0</b>
Plastiques	404,750	149 580,51	<b>472,470</b>	<b>152 967,60</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8 223,290</b>	<b>662 803,89</b>	<b>8 474,124</b>	<b>666 192,61</b>

À ces recettes s'ajoutent le soutien "Eco-Folio" sur les imprimés non sollicités et les soutiens versés par Eco-Emballages : les soutiens du barème E auquel s'ajoute désormais le SDD (Soutien au Développement Durable) lié à l'étude des coûts et performances de l'année précédente et versé en fonction des cibles atteintes par la collectivité par rapport à des valeurs de référence nationales. Pour l'année 2014, Eco-Emballages a déjà versé 4 acomptes au titre des soutiens du barème E pour

un montant de **841 100 €**. Le solde sera payé sur l'exercice 2015 lors de l'envoi du liquidatif de tri, non connu à la date de parution de ce rapport (pour mémoire, le soutien Eco-Emballages 2013 a représenté la somme de 1 135 061,66 €). Eco-Emballages a également versé en 2014 la somme de 50 056 € au titre du soutien SDD 2012 pour l'obtention de 6 cibles sur les 9 cibles existantes (1 cible économique, 3 cibles sociales et 2 cibles environnementales).

## Total des recettes de collecte sélective : 1 687 419,32 €

Garanties de reprise :	666 192,61 €
Soutien Eco-Folio 2013 (ajustement) (soutien total 2013 : 113 070,29 €)	20 070,29 €
Soutien Eco-Folio 2014 (estimé) (estimation, calculé et perçu fin 2015)	110 000,00 €
Acomptes soutien Eco-Emballages 2014	841 100,00 €
Soutien SDD 2012	50 056,42 €

## Le coût de la collecte et du traitement des ordures ménagères (prestataire de service)

Le coût unitaire pour le traitement d'une tonne d'ordures ménagères est de :

PRESTATIONS (T.T.C.)	TRAITEMENT Conseil général
Tonnes	19 078,860 T
Prix au 01/01/2014	79,86 €
<b>Coût 2014</b>	<b>1 523 637,76 €</b>

- ▶ Le coût de traitement appliqué par le Conseil général a augmenté de 1 % au 1<sup>er</sup> janvier 2014.
- ▶ La collecte des ordures ménagères en porte à porte est effectuée par la régie de Laval Agglomération.
- ▶ La collecte des conteneurs enterrés est assurée par un prestataire privé.

PRESTATIONS (T.T.C.)	Collecte Conteneurs enterrés
Tonnes	2 140,080 T
Prix au 01/04/2014	56,21 €
<b>Coût 2014</b>	<b>119 646,44 €</b>



## Cadre législatif et délibérations

La loi Barnier (n° 95-101 du 02/02/95) relative au renforcement de la protection de l'environnement a mis l'accent sur la transparence et l'information des usagers sur le service de collecte des déchets ménagers.

Dans cet objectif, chaque Président d'Établissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) doit présenter au Conseil Communautaire dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice concerné un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets et le mettre à la disposition du public.

Le décret n°2000-404 du 11 mai 2000 définit le contenu minimal de ce rapport. En annexe de ce décret, sont définis les indicateurs techniques et financiers (annexe 1).

### Delibérations et événements marquants de l'année 2014

#### 1 - La collecte et le traitement des ordures ménagères

- ▶ **Lancement d'une procédure de marché public – Fourniture de conteneurs enterrés pour la collecte des ordures ménagères, des emballages en papier et du verre avec travaux de dépose et pose dans le centre ville de Laval** – Délibération n° 054/2014 du 6 janvier 2014.

- ▶ **Avenant au marché – Collecte et Traitement des Déchets Ménagers issus des déchetteries et des bennes implantées sur plusieurs communes de Laval Agglomération** – Délibération n° 099/2014 du 3 mars 2014.

- ▶ **Lancement d'une procédure de marché public – Collecte et traitement des déchets ménagers issus des déchetteries et des bennes implantées sur plusieurs communes de Laval Agglomération** – Délibération n° 100/2014 du 3 mars 2014.

- ▶ **Convention de collecte des déchets - Prestations annexes – Commune de l'Huisserie** – Décision n° 115/2014 du 9 septembre 2014.

- ▶ **Rapport Annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets – Année 2013** – Délibération n° 055/2014 du 22 septembre 2014.

#### 2 - La collecte en déchetteries et par caissons ponctuels pour les déchets verts et les encombrants

- ▶ **Convention avec l'association Emmaüs relative à l'enlèvement de la part "réemployable" des encombrants** – Délibération n° 054/2014 du 22 septembre 2014.

- ▶ **Convention avec l'association Emmaüs relative à l'enlèvement de la part "réemployable" des encombrants** – Délibération n° 054/2014 du 22 septembre 2014.

- ▶ **Accueil des professionnels en déchetteries de Laval Agglomération – Tarifs 2015** – Délibération n° 207/2014 du 1<sup>er</sup> décembre 2014.

#### 3 - La Collecte sélective

- ▶ **Choix du repreneur de la ferraille de déchetterie dans le cadre du renouvellement de contrat à échéance le 30 mai 2014** – Délibération n° 146/214 du 16 juin 2014.

- ▶ **Choix du repreneur du papier issu de la collecte sélective** – Délibération n° 188/2014 du 10 novembre 2014.

#### 4 - Conteneurs enterrés

- ▶ **Convention d'utilisation d'espaces privés aux fins de terrassement pour la pose de conteneurs enterrés – Méduane Habitat – Bd Jourdan – Rue Mac Donald à Laval** – Décision n° 056/2014 du 20 mars 2014.

- ▶ **Convention d'usage relative à la collecte de conteneurs enterrés – Méduane Habitat – Bd Jourdan – Rue Mac Donald à Laval** – Décision n° 057/2014 du 20 mars 2014.

#### 5 - Marchés relatifs aux ordures ménagères

- ▶ **Lancement d'une procédure de marché public – Fourniture de bacs roulants, de pièces détachées et location du logiciel de gestion et des terminaux portables d'identification** – Délibération n° 189/2014 du 10 novembre 2014.

#### 6 - Taxes et redevances

- ▶ **Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : Exonération des locaux industriels et commerciaux – Communauté d'Agglomération de Laval – Année 2015** – Délibération du Conseil Communautaire n° 056/2014 du 22 septembre 2014.

- ▶ **Taxe d'enlèvement des ordures ménagères – Vote du taux** – Délibération du Conseil Communautaire n° 088/2014 du 22 décembre 2014.

- ▶ **Redevance Spéciale - Montant 2014** – Délibération du Conseil Communautaire n° 090/2014 du 22 décembre 2014.

#### 7 - Communication

- ▶ Semaine du Civisme, de la Civilité et de la Citoyenneté (27 janvier au 1<sup>er</sup> février 2014).
- ▶ Sensibilisation pour le tri (29 janvier 2014).
- ▶ Sensibilisation des habitants (11 février 2014).
- ▶ Foyer la Girandière (18 février 2014).

- ▶ Sensibilisation des habitants avec la Police Municipale de la Ville de Laval (5 mars 2014).
  - ▶ Distribution de compost (22 mars 2014).
  - ▶ Animation “La Sauvegarde” (25 mars 2014 et 1<sup>er</sup> avril 2014).
  - ▶ Semaine du Développement Durable (5 avril 2014).
  - ▶ Laval Virtual (9 avril 2014).
  - ▶ Changé Ô Jardin (5 mai 2014).
  - ▶ Sensibilisation du tri (21 mai 2014).
  - ▶ Fête du Jeu (24 mai 2014).
  - ▶ Sensibilisation auprès des étudiants (6 juin 2014).
  - ▶ Association “La Sauvegarde” (10 juin 2014).
  - ▶ Animation “La Sauvegarde” (13 juin 2014).
  - ▶ Balades au Jardin (14 et 15 juin 2014).
- ▶ Forum du Logement (28 juin 2014).
  - ▶ Inauguration composteurs collectifs (13 septembre 2014).
  - ▶ Réunion “Foyers Témoins/PLPD” (17 septembre 2014).
  - ▶ Laval accueille ses Etudiants (2 octobre 2014).
  - ▶ Distribution de compost (11 octobre 2014).
  - ▶ Recup'Echo (12 octobre 2014).
  - ▶ Changé Ô Jardin (19 octobre 2014).
  - ▶ Semaine de la Réduction des Déchets (24 novembre au 30 novembre 2014).
  - ▶ “Les Quatres Saisons” (24 janvier 2014, 21 mars 2014, 16 mai 2014, 17 octobre 2014).
  - ▶ Animations ambassadeurs (Prévention des déchets) – Différentes dates dans l'année.

## Ambassadeurs - Actions de proximité 2014

Lieu	Type d'habitation	Nb de foyers	Date PàP	Nb de passages	% foyers sensibilisés	Remise de sacs
<b>Porte à porte 2014</b>						
Jacques Jameau – Rue du Rateau Quai Avesnières – Rue de l'Huisserie à Laval	Maisons de ville	40	30/01/14	1		non
Rue de Rennes à Laval	Enquête/Immeubles/ Commerçants/Particuliers		14/01/14	1		non
Rue de Bretagne (Allée J. Hunaut) à Laval	Méduane habitat		28/01/14	1	46,8	non
St-Berthevin Alexandre Dumas et Victor Hugo	3 bâtiments	46	31/01/14	1	30,43	non
Rue des Acacias - Entrammes	Pavillon	17	10/03/14	1	52,94	non
167, rue de Grenoux - Laval	Immeuble/Appartement plein en rdc	36	18/03/14	1	25	non
Jacques Jameau Avesnières à Laval	Maison de ville	7	29/04/14	1		non
La Perdrière - Laval	Individuels	31	05/05/14	1	29	non
Saint-Germain-le-Fouilloux	2 <sup>e</sup> passage après agent du Gleam	15	09/05/14	1		oui/ courriers
Laval – Impasse la Craulière	Maisons	13	14/05/14	1	7	non
Jacques Jameau Avesnières à Laval	Maison de ville	10	27/05/14	2		non
Passage de la Cointrierie à Laval	Maisons et petits immeubles	22	11/06/14	2	22,73	non
Rues de la Rouillère et des Fourches à Laval	Maisons individuelles	46	17/06/14	2	41	non
Boulevard Jean Jaurès à Laval	Appts au n° 34-40 / n° 58-60 / n° 72	24	18/06/14	2	21	non
Rue du Commandant Henri Chantrel à Laval	Maisons individuelles	55	18/06/14	2	78,18	non
ZA de la Carie à Argentré	Professionnels	6	26/06/14	1		non
Rue du 38 <sup>e</sup> Régiment à Laval	Particulier	45	29/07/14	1	51,00	non
Domaine du Closeau à Forcé	Maison (lotissement récent)	23	29/09/14	3	95,65	oui
La Bretonnière	Maisons individuelles	65	30/09/14	1	61,5	non
Alexandre Ribot et Henri Fournier	Maisons individuelles	10	14/10/14	1	80,00	non
Quai Gambetta	Commerçants particuliers		12/11/14	1		
<b>Lieu</b>	<b>Type d'habitation</b>	<b>Nb de foyers</b>	<b>Date Boitage</b>	<b>Remarques</b>		
<b>Boitage</b>						
Rue Hébert Quartier des Pommerais à Laval	Immeuble	90	03/04/14	Mise en place des conteneurs enterrés		
Rue Bernard le Pecq du n° 1 au n° 33 à Laval	Immeubles, maisons, commerces	70	25/09/14	Courrier prévenant des travaux préalables à la mise en place des conteneurs enterrés		
<b>Visites suites à signalements ou requêtes LDP</b>						
	Laval Agglomération	49				
<b>TOTAL FOYERS VISITÉS</b>		<b>720</b>				
		Nb de PàP 2014	24			

## Sensibilisation des enfants

DATE	Lieu, Objet	Durée	Nb pers. touchées	Remarques
04/02/14	École maternelle Jacques Prévert	3h	25	MS/GS – Atelier papier recyclé – Projet scolaire
17/03/14	St-Berthevin – Maison Familiale Rurale	1h30	25	3 <sup>e</sup> (15 ans)
17/03/14	idem	idem	25	idem
27/03/14	Maison de quartier des Vignes	45mn	10	Sensibilisation sur l'Hôtel à insectes
11/04/14	École maternelle Jacques Prévert	1h30	25	MS/GSs – Sensibilisation Visite du camion de collecte – Projet scolaire
20/06/14	École E. et R. Badinter	1h30	40	CE1/CE2 – Sensibilisation - Déchetterie de l'Huisserie
02/09/14	École primaire – Parné-sur-Roc	45mn	16	GS-CP-CE1 – Sensibilisation dans le cadre des NAP
09/09/14	École primaire – Parné-sur-Roc	45mn	16	GS-CP-CE1 – Sensibilisation dans le cadre des NAP
16/09/14	École primaire – Parné-sur-Roc	45mn	16	GS-CP-CE1 – Sensibilisation dans le cadre des NAP
23/09/14	École primaire – Parné-sur-Roc	45mn	16	GS-CP-CE1 – Sensibilisation dans le cadre des NAP
30/09/14	École primaire – Parné-sur-Roc	45mn	16	GS-CP-CE1 – Sensibilisation dans le cadre des NAP
07/10/14	École primaire – Parné-sur-Roc	45mn	16	GS-CP-CE1 – Sensibilisation dans le cadre des NAP
14/10/14	École primaire – Parné-sur-Roc	45mn	16	GS-CP-CE1 – Sensibilisation dans le cadre des NAP
14/11/14	École maternelle – St-Jean-sur-Mayenne	2h	26	PS/MS – Sensibilisation – Projet scolaire
18/11/14	École maternelle – St-Jean-sur-Mayenne	2h	26	PS/MS – Sensibilisation – Projet scolaire

## Sensibilisation des adultes

DATE	Lieu, Objet	Public visé	Durée (en heure)	Nb pers. touchées	Actions menées
24/01/14	Changé – Visite du centre de tri de Sécché	Adultes	13h/18h15	25	Sensibilisation au tri
29/01/14	Animation quartier St-Nicolas	Tous			Sensibilisation au tri
01/02/14	Semaine des 3C	Tous	10h30/17h30		Sensibilisation au tri
18/02/14	La Girandière St-Berthevin	Seniors	14h30/16h30	25	Informations/Sensibilisations tri
11/02/14	Cours Alfred Jarry	Tous	8h30/10h30	4	Informations sensibilisations
05/03/14	Laval – Police municipale	Tous	9h30/11h		
21/03/14	Changé - Visite du centre de tri de Sécché	Tous	13h/18h15	28	Sensibilisation
22/03/14	Distribution, sensibilisation au compost	Tous	9h/12h/14h/18h		Déchetteries de Laval St-Berthevin – Louvigné – l'Huisserie
25/03 et 1/04/14	Maison de quartier Hilard	Étrangers	1h30/1h30	10	Sensibilisations
05/04/14	Changé	Jardinier	4h		Information sur le composteur collectif
04/05/14	Changé Ô Jardin	Tous	10h	200	Sensibilisation compostage et tri sélectif
09/04/14	Laval Virtual	Exposants et visiteurs			
06/05/14	Foyer logement Bonchamp-lès-Laval	Résidents et le personnel	3h	20	Sensibilisation aux déchets ménagers et tri
16/05/14	Changé – Visite du centre de tri de Sécché	Personnes retraitées	3h30	27	Sensibilisation aux déchets revalorisation et la consommation
21/05/14	Animation Les Pommerais	Tous			
24/05/14	La fête du jeu	Tous	13h30/19h		Animation “les questions de la roue du tri”
06/06/14	Lycée agricole (Laval)	Des lycéens et enseignants	2h	23	Présentation de Laval agglomération, suivi de collecte et une sensibilisation au tri
10/06/13/06/14	Association la Sauvegarde	Population étrangère	6h	16	Sensibilisation pour tous flux de déchets
14-15/06/14	Balade au jardin (Laval)	Tous	21h	300	Les petites bêtes du compost, le paillage compostage,
28/06/14	Forum logement	Étudiants	2h		
13/09/14	Inauguration d'1 espace détente Fourches	Tous	8h		Mode d'emploi des conteneurs enterrés + le composteur
02/10/14	Laval – Manifestation “Laval accueil ses étudiants” organisée par le CIJ	Jeunes adultes	4h		Sensibilisation
11/10/14	Distribution et sensibilisation au compost	Adultes	8h		Déchetteries de Laval St-Berthevin – Montigné – Bonchamp
12/10/14	Louvigné – Manifestation Récup'Ech	Adultes	9h		Furoshiki (initiation)
17/10/14	Changé – Visite du centre de tri de Sécché	Adultes	4h	25	Sensibilisation
19/10/14	Changé – Changé au Jardin	Tous	8h		Compost + paillage
29/11/14	Animation SERD	Adultes	8h		Sensibilisation produit toxique
19/12/14	Projet maison de quartier Père Noël géant	Adultes enfants	4h30	Environ 50	Sensibilisation au tri

## 36 visites systématiques de communes en 2014

COMMUNES	JANVIER			FÉVRIER				MARS					AVRIL	
	1	2	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	
ST-JEAN-SUR-MAYENNE							17/02							
PARNÉ-SUR-ROC						11/02								
ST-BERTHEVIN ZONE ROSE							19/02							
ST-BERTHEVIN HORS ZONE ROSE	02/01							26/02						
BONCHAMP									04/03					
FORCÉ										11/03				
LOUVERNÉ											20/03			
CHANGÉ												24/03		
MONFLOURS													31/03	
NUILLÉ-SUR-VICOIN														
ARGENTRÉ														
CHALONS-DU-MAINE														
SOULGÉ-SUR-OUETTE														
ST-GERMAIN-LE-FOUILLOUX														
LA CHAPELLE ANTENAISE		09/01												
ENTRAMMES				28/01										
AHUILLE			22/01											
L'HUISSERIE						14/02								
LOUVIGNÉ								25/02						
MONTIGNÉ-LE-BRILLANT					07/02									

AVRIL		MAI			JUN				JUILLET		AOÛT	OCTOBRE			NOV.	DÉC.
16	17	19	20	21	22	23	24	25	27	28	34	40	41	43	44	50
										07/07						
									01/07							
							12/06									
		07/05														
											19/08					
												29/09				
				22/05									09/10			
17/04																11/12
	25/04													23/10		
			15/05		26/05										27/10	
				20/05												
					28/05											10/12
						06/06										
								17/06								